

L'ACTION SOCIALE

INSTAURARE OMNIA IN CHRISTO I

JULES DORION, Directeur.

EDITION QUOTIDIENNE

BUREAUX : 103 rue Ste-Anne

CIRCULAIRE AU CLERGÉ

Quête à faire en faveur des victimes du tremblement de terre de l'Italie méridionale. Un appel de Mgr l'Archevêque

Bien chers collaborateurs,

Les journaux vous ont déjà appris l'épouvantable désastre dont viennent d'être frappés les populations de la Sicile et de la Calabre. Deux grandes villes, Messine et Reggio, et quelques autres villes de moindre importance ont été en grande partie détruites par un tremblement de terre. Environ deux cents mille personnes ont péri, ensevelies sous les ruines. Cette catastrophe, presque inouïe dans les annales de l'histoire, a provoqué dans l'univers entier des sentiments de profonde sympathie pour les victimes elles-mêmes et aussi pour les survivants qui, en très grand nombre, n'ont échappé à la mort que pour traîner désormais une misérable existence. Que de milliers et de milliers d'enfants devenus orphelins! Que de pauvres veuves demeurées sans appui, n'ayant pour partage que la misère noire et la perspective d'un avenir des plus sombres! Que de pauvres infirmes ou a retirés des décombres et qui sont sans pain, sans abri, sans autre ressource pour vivre que la charité publique! On ne peut guère se faire une idée de la misère qui règne dans cette partie de l'Italie méridionale.

Notre Très Saint Père le Pape, profondément ému au spectacle de tant

d'infortunes, a donné aussi largement que le permettaient ses faibles ressources et a recueilli un grand nombre de ces malheureux dans son hôpital. Mais ces secours, en y ajoutant même ceux qui viendront de toutes les parties de la chrétienté, seront encore bien insuffisants pour répondre à de si nombreux besoins urgents et pour réparer tant de ruines. Sa Sainteté sera heureuse de recevoir nos aumônes, quelque faibles qu'elles soient, et de les faire distribuer aux plus nécessiteux.

En conséquence, une quête devra être faite dans toutes les églises et chapelles du diocèse, dimanche, 24 Janvier, et le produit en sera envoyé immédiatement à Mgr Tétu, procureur de l'archevêché de Québec. Exhortez vos fidèles à se montrer charitables en cette occasion et à faire pour ces pauvres victimes ce qu'ils voudraient qu'on fit pour eux en pareil cas; le bon Dieu les en récompensera au centuple.

N'oubliez pas non plus de prier pour le repos de l'âme de ces malheureux qui ont été frappés si subitement et cités au tribunal du Souverain Juge.

Veuillez agréer, bien Chers Collaborateurs, l'assurance de mon dévouement bien sincère en N. S.

† Louis-Nazaire, arch. de Québec.

LA QUESTION SOCIALE ET L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE

Coup d'oeil rapide jeté sur la situation des ouvriers qui vivent de cette industrie, à Québec. Des chiffres qui peuvent fournir matière à réflexions

LE BILAN D'UN OUVRIER

A ceux qui s'intéressent à l'étude des questions sociales et qui tiennent à se rendre compte des difficultés de l'existence pour les classes laborieuses nous dédions le présent travail. C'est un budget abrégé dans la plus importante industrie de notre ville de Québec, celle de la chaussure, pour l'an de grâce 1908.

Comme cette industrie comporte trois branches distinctes; le tannage, le montage et le piquage, nous avons jugé utile de dresser le tableau comparatif des recettes et des dépenses d'un artisan de chaque catégorie. Les types choisis sont représentatifs de leur corporation, ouvriers de capacité moyenne, mariés et pères de cinq enfants en bas âge.

Les chiffres ci-dessous nous ont été fournis, après étude approfondie et consciencieuse, par plusieurs groupes d'ouvriers intelligents, et méritent, croyons-nous, de servir de base à des calculs et à des commentaires sérieux sur la matière.

Nous nous contenterons, pour le moment, de les faire suivre de quelques réflexions.

Budget d'un ouvrier cordonnier dans les manufactures de Québec en 1908; père de cinq enfants, capacité moyenne.

RECETTES	Tailleur	Mon.	Mach.
de cuir	tour.		reste.
1er trimestre.....	\$14.77	121.18	149.57
2e trimestre.....	\$18.34	103.28	61.67
3e trimestre.....	\$23.37	61.59	51.21
4e trimestre.....	\$106.72	88.38	97.81
Totaux.....	\$263.44	382.13	400.26
Moy. par semaine.....	\$8.42	7.35	7.99

DEPENSES			
Loyer.....	\$90.00	72.00	84.00
Chauf. et éclairage.....	\$34.50	40.00	42.00
Alimentation.....	\$75.20	523.90	238.49
Vêtement et lingerie.....	\$94.90	121.50	133.73
Taxes, souscription, école, etc.....	\$52.00	60.00	50.30
Divers.....	\$25.90	15.00	10.00
Totaux.....	\$388.70	631.50	625.25
Déficit.....	\$125.30	249.37	225.99

Ces tableaux ont besoin de quelques commentaires.

La colonne des recettes, par exemple, ne représente exactement qu'une moyenne, car un certain nombre d'artisans, parmi les machinistes surtout, se font des salaires plus considérables. On en voit même qui sont engagés régulièrement à douze piastres par semaine.

Quant à la colonne des dépenses elle est plutôt faible. De plus, l'on nous fait observer que beaucoup de propriétaires ont notifié aux locataires leur intention de hausser, cette année, les loyers de deux piastres par mois.

Quoiqu'il en soit, il ressort évidemment, de la comparaison des recettes et des dépenses telles qu'établies ci-dessus, qu'un ouvrier, chef de famille et sans autres ressources que son travail, ne peut pas vivre actuellement à Québec dans l'industrie de la chaussure. Nous ne parlons pas naturellement d'un homme seul ou de celui dont les enfants commencent à gagner leur vie.

Que si l'on objecte qu'ils vivent

épars, voici la réponse qui est faite à l'objection: Plusieurs ménages ouvriers ne paient pas de loyer, soit qu'ils possèdent quelques propriétés, soit qu'ils demeurent avec leurs parents. D'autres en sont réduits à faire des dates et à vivre dans un dénuement absolu.

Comment s'étonner, après cela, des perpétuels démenagements de tant de pauvres gens dont les loyers sont arriérés.

On trouvera, peut-être, en les examinant de près que les prix des aliments sont bien élevés et que les fournisseurs surchargent un peu leurs notes. Mais il ne faut pas oublier que les bons clients doivent payer pour les mauvais, puisque les épiciers perdent annuellement des milliers de piastres. Si les ouvriers pouvaient tout payer au comptant, nul doute qu'ils y trouveraient de grands avantages; mais pratiquement la chose semble impossible.

Ajoutons que depuis quelques années les produits alimentaires, lait, viande, etc., sont l'objet d'une hausse dans les prix véritablement exorbitante et peu fondée en raison. Messieurs les habitants abusent, et il est grand temps que les citoyens de Québec cherchent les moyens de se protéger contre leurs exactions.

Nos ouvriers sont découragés et manquent une industrie qui leur tient dans la misère.

Est-ce à dire que les patrons sont cruels et s'enrichissent aux dépens de leurs employés? Nous ne le pensons pas; nous croyons au contraire que nos manufactures bâtaient par une crise, du fait de la concurrence qui vient dans le Dominion et les Etats-Unis de jour en jour plus aigre. C'est pourquoi nous conseillons à nos ouvriers d'être prudents dans leurs réclamations et de ne pas les renouveler trop fréquemment de peur de tout perdre.

En réalité le grand mal dont souffrent nos artisans est le chômage. Leur salaire sans être élevé leur suffirait s'il était régulier, mais les semaines de plein exercice sont rares, comme on fait tel la liste suivante tirée du livre de paye d'un ouvrier monteur. Cet homme a travaillé dans l'année 1908

3 semaines à \$12.00
1 " " " 11.00
9 " " " 10.00
4 " " " 9.00
3 " " " 8.00
8 " " " 7.00
4 " " " 6.00
9 " " " 5.00
3 " " " 4.00
1 " " " 3.00
4 " " " 2.00
2 " " " 1.00
2 " " " 0.00

Le remède à ce mal serait donc de régulariser les opérations des manufactures de façon à employer moins de monde, s'il le fallait, mais de manière à ne pas perdre de temps. Or,

la pratique contraire tend de plus en plus à prévaloir. On veut remplir dans le plus bref délai possible toutes les commandes et fermer ensuite les portes des fabriques.

Aux remarques que nous avons faites souvent à ce sujet on nous a répondu d'une façon plus confuse que péremptoire. On nous a parlé des "runs" d'été et d'hiver, des ordres des "jobbers" qu'il fallait satisfaire, ou a, en un mot, allégué l'impossible.

Et cependant il y a, paraît-il, aux Etats-Unis, des manufactures qui travaillent régulièrement toute l'année; et il nous semble que si tous les industriels canadiens voulaient en venir à une entente sur cette question capitale, ils pourraient améliorer grandement la situation.

Comme c'est en été, surtout, que le chômage se fait sentir, nous nous sommes demandé pourquoi les cordonniers ne s'employaient pas à d'autres occupations à une époque de l'année où le travail abonde.

Voici la réponse qui nous fut donnée: Beaucoup d'hommes, ceux qui travaillent au port, par exemple, n'ont que la saison d'été pour gagner leur vie; on ne saurait donc songer à prendre leurs places, d'autant plus que ces gens-là ont besoin d'une force peu commune et d'une certaine habileté professionnelle.

D'ailleurs, les travaux communs des journaliers auxquels la nécessité nous oblige, parfois, de nous livrer, nous enlèvent le tour de main de notre métier si difficile à acquérir et à conserver.

Enfin, nous ne sommes pas libres. Nous devons faire chaque jour une apparition à la manufacture pour voir s'il y a de l'ouvrage pour nous, sous peine de perdre notre emploi. Voilà comment nous passons des semaines dans une oisiveté presque absolue tandis que nous pourrions nous occuper par ailleurs utilement.

Tout cela est bien lamentable, et il nous semble qu'une organisation intelligente pourrait sinon faire cesser du moins diminuer les souffrances d'une partie considérable de notre excellente population.

On parle toujours de progrès, de civilisation, de bien-être généralisé. Belles paroles, phrases banales qui nous dispensent d'observer autour de nous, de réfléchir, et d'avoir pitié. Nous vivons en égoïstes, sans penser aux membres souffrants du corps social.

Nous nous livrons à de puériles querelles politiques, sans portée nationale, et nous négligeons les masses profondes dont les vertus et le courage nous étonneraient si nous condescendions à les étudier.

Hommes d'œuvre de Québec, votez et le temps de montrer au peuple que vous l'aimez en fondant des institutions, caisses populaires, coopératives de consommation, maisons ouvrières et qui contribuent à son bien-être.

FR. ALEXIS, Cap.

COURRIER DE MONTREAL

"Le Canada" redoute le progrès en matière d'éducation. Les scandales municipaux. Echos et nouvelles diverses

Montréal, 18.—De notre correspondant.—Le "Canada"—lisez-vous cru—le "Canada" craint les progrès en matière d'éducationnelle. Dans son édition de samedi, 16 janvier, il publie en tribune libre, signée par un contributeur—on sait où la lettre est fabriquée—une lettre dans laquelle il redoute l'augmentation de la taxe scolaire. Et puis, il enfourche son dada de commission élue par le peuple.

Vraiment, le journal de progrès préconise une mesure rétrograde. Ce n'est pas le moment de doter la bonne ville de Montréal de commissaires élus par le suffrage populaire, quand nous contemplons les scènes actuelles de l'Hôtel de Ville. Inutile d'insister, n'est-ce pas? On parle de nommer une commission administrative pour surveiller les faits et gestes de nos édiles. Et l'on voudrait éliminer confier à un corps qui a besoin de surveillance les choses de l'éducation.

Non, le journal de M. Langlois ne doit pas parler ainsi; il commença à un peu à manifester la seconde partie de sa pensée. La ville de Montréal a besoin de nouvelles écoles;

c'est un fait incontestable pour tous ceux qui veulent aller de l'avant. La construction de l'Académie Marchand s'impose. Dans la paroisse de St-Charles, il y a encore des enfants qui sont refusés chaque année à l'école Chauveau. L'école Meilleur doit absolument être agrandie. Les institutrices laïques sont obligées de louer des maisons pour instruire nos enfants. Que M. Langlois ne se fasse donc pas égoïste!

AVALANCHE DE SCANDALES

Notre corps d'administration municipale subit de ce temps-ci une avalanche de scandales qui s'arrêteront Dieu sait quand.

Vendredi après-midi, à la séance de la Commission de l'Incineration, l'échevin Lespérance fut accusé par le président de la Commission, l'échevin Médéric Martin et M. Jacob un entrepreneur canadien-français, d'avoir essayé de soustraire le somme de \$1,000 de M. Jacob en retour d'un contrat pour la construction d'une écurie à la Pointe St-Charles.

Cette séance sensationnelle aura des échos devant nos tribunaux civils. L'échevin Emery Lespérance, contre lequel de si sérieuses accusations ont été portées, a fait signifier deux actions en dommages, samedi, l'une à M. J. Jacob, entrepreneur en construction, l'autre à l'échevin Médéric Martin, président de la Commission de l'Incineration.

Les deux réclamations sont au montant de \$1000 chacune.

La poursuite contre M. Jacob est représentée par MM. Robillard et Tétreault, avocats; celle contre M. Médéric Martin est représentée par Mre L. T. Marchand C. R.

Dans la poursuite contre M. Jacob il est allégué que l'entrepreneur a déclaré avoir été approché par l'échevin Lespérance qui lui aurait demandé une commission de \$1000, pour le contrat de construction d'une écurie à la Pointe St-Charles.

L'échevin Martin lui aussi est poursuivi parce qu'à la dernière séance de la Commission il aurait dit que son collègue M. Lespérance lui avait offert le partage de la somme de \$1000.

UN CAS DE MISERE

Une jeune femme du nom d'Eliza Lalonde, âgée de 19 ans seulement, était surprise à mendier dans la rue, samedi, et appréhendée pour cette offense.

La jeune femme avait cependant déclaré qu'elle mendiait parce que son mari qui se mourrait n'avait même pas de quoi se mettre sous la dent, un officier veut vérifier ces aveux et offrir la jeune femme chez elle.

Ce que la malheureuse avait dit était plus que vrai.

Dans un naufrage infect et sombre, où y entrerait par les carreaux brisés la pluie glaciale, gisait un moribond, son mari. Dans la mansarde pas de feu ni de nourriture.

La chose fut communiquée au Recorder qui fit protéger ces miséreux.

SPECTACLE DEGOUTANT

Le "Bulletin", journal dominical de cette ville, publiait hier la grave information suivante:

"On se encheûte à l'oreille aujourd'hui les scandales détaillés d'une non moins scandaleuse affaire survenue à Montréal, vendredi soir.

"L'affaire s'est passée au Manège

Militaire, rue Craig, et les quartiers-généraux de l'un de nos plus populaires régiments, ont servi d'asile aux amateurs d'émotions fortes, qui se sont donné rendez-vous à cet endroit, pour y assister, dans le plus grand secret, à une représentation d'art chorégraphique, comme il ne s'en donne pas dans le secret des sérails d'Orient.

"Des sportsmen de tout acabit, recrutés parmi les hommes de profession, les militaires—naturellement!—et les hommes d'affaires de notre ville, voire même parmi les échevins, figuraient au nombre des spectateurs. Il n'y avait pas de dames, sauf celle qui figurait sur la scène improvisée, drapée du costume de Sémiramis.

"C'est tout simplement dégoutant."

VOI D'UN DIAMANT

Un nommé Hector Lalonde a été arrêté samedi soir, par le détective Laberge, de la sûreté municipale, pour vol d'un diamant, à un nuit.

Le prévenu a comparu ce matin devant le magistrat Loet et il a protesté de son innocence.

INCENDIE

Une dame H. Goudeault, âgée de 68 ans, a été gravement brûlée, samedi soir aux mains et au côté gauche, par suite de l'explosion d'une lampe, à sa demeure 94, rue St-Louis.

En raison de son âge on craint pour ses jours.

DISPARU

La police a été informée, samedi, de la disparition d'un bambin de 12 ans, Armand Leblanc, dont la famille habite au No 3149, rue St-André, à Villerville.

L'enfant a quitté le domicile de ses parents, vendredi midi, et il n'a pas été revu depuis.

Au moment de son départ, le garçonnet était vêtu d'un pardessus carreaux et coiffé d'une tunique.

L'enfant louche et cette infirmité semble avoir affecté son cerveau.

Le père du jeune Leblanc est actuellement malade au lit, tandis que la mère est obligée d'aller en journée pour subvenir aux besoins de sa famille.

On rendra donc un bon service à la famille Leblanc en lui faisant parvenir les renseignements que l'on aurait pu obtenir au sujet des allées et venues du jeune Armand.

AU PENITENCIER

Aux assises de juin 1908, deux jeunes gens, Charibois et St-Jean, étaient condamnés à sept ans de pénitencier chacun pour une tentative de meurtre commise sur la personne d'un Chinois de la rue Mont-Royal.

Depuis leur arrestation, les deux accusés n'ont cessé de protester de leur innocence. La mère de l'un des accusés, St-Jean, âgé de 17 ans seulement, mourut en apprenant la sentence prononcée contre son fils.

Le véritable coupable, serait un individu qui est actuellement au bagne, pour vol, et qui aurait récemment fait de singulières révélations à un compagnon. Ayant appris que deux innocents partageaient sa captivité pour une faute qu'il a commise, il aurait été pris de remords, et aurait décidé de faire une confession de son crime.

EXTRADITION

Une dépêche reçue de Cincinnati, Ohio, par le chef Carpenter, annonce que le nommé Fred. C. Cole, arrêté en cette ville après s'être enfui de Montréal pour avoir, alors qu'il était à l'emploi des MM. McCuaig, courtiers, détourné une somme de \$20,000, vient de quitter Cincinnati sous la escorte du détective Dan McLaughlin pour revenir à Montréal.

ROOSEVELT AJOUTERA 2 ETOILES AU DRAPEAU AMERICAIN

Washington, 18.—Les territoires du Nouveau Mexique et Arizona seront incorporés au nombre des Etats de l'Union, avant le 4 mars prochain et deux étoiles seront ajoutées au drapeau américain avant que le président Roosevelt quitte la Maison Blanche. Ains en a décidé le Sénat, hier.

EMMA GOLDSMAN EN PRISON

San Francisco, 18.—Emma Goldman, l'anarchiste, a été arrêtée, hier au moment où elle devait adresser la parole, à une grande assemblée, et elle fut logée en prison sous prévention d'avoir tenté de créer une "Anar-

UNE LUTTE A MORT

Les manufacturiers de chapeaux combattent pour la liberté du travail

Newark, New-Jersey, 17.—Quatre mille ouvriers employés dans les fabriques de chapeaux d'Orange se sont mis en grève quand leurs patrons leur ont donné avis que l'étiquette de l'Union ne pourrait plus orner les chapeaux fabriqués à Orange. Il est entendu que l'ordre prononcé aujourd'hui a été décidé à une récente réunion de l'association des fabricants de chapeaux.

New-York, 17.—Soixante-quinze fabriques de chapeaux, employant de 20,000 à 25,000 ouvriers, vont être affectées par la décision de l'association des fabricants de chapeaux, prononcée aujourd'hui, de discontinuer dans toutes les fabriques opérées par l'emploi de l'étiquette de l'Union l'association.

Le président de l'association, Samuel Mundheim, a déclaré aujourd'hui que la raison de cette décision de l'association est que l'union des employés n'a pas tenu un engagement fait avec la compagnie Guyer, de Philadelphie. Aux termes de cet engagement, dit-il, les hommes devaient continuer à travailler en attendant le règlement de différends par voie d'arbitrage, mais qu'ils ont quitté l'ouvrage il y a trois semaines et ont refusé de retourner malgré les instances de la compagnie.

En approuvant la décision de l'association, le comité national des United Hatters of America, une union qui compte à peu près 25,000 membres, a ordonné une grève de tous les ouvriers employés dans les fabriques contrôlées par l'association.

John A. Moffit, président des United Hatters, dit que la décision des fabricants signale une guerre à mort dont l'existence de l'union est l'enjeu. Il ajoute que l'union est prête à la lutte.

New-York, 18.—L'association des Manufacturiers de Chapeaux, au cours d'une assemblée tenue aujourd'hui pour discuter la grève des chapeliers commencée vendredi, a décidé d'entreprendre une lutte à mort pour la revendication du droit au travail libre.

L'un des effets de la grève, au dire des manufacturiers sera l'accroissement du prix des chapeaux. Le président de l'association Samuel Mundheim a annoncé que le nombre de grévistes allait de 15,000 à 20,000, il a ajouté qu'il se trouvait par ailleurs beaucoup d'ouvriers chapeliers sans emploi et qu'il serait possible de remplacer, avec leur aide, le vide creusé par les mécontents.

Le président a ridiculisé le rapport affirmant que l'Union avait une

INCENDIE A NEW-YORK

Trois médecins sauvent la vie à des centaines de personnes

New-York, 18.—Trois médecins de l'hôpital Bellevue ont sauvé de la destruction, hier, l'incinération et ses sept cents patients. L'un d'eux, le Dr Burke, découvrit un commencement d'incendie dans une chambre et sans donner l'éveil, de peur de créer une panique, il courut fermer les portes donnant sur le corridor, et alla quérir l'aide de deux de ses collègues. Quand ils arrivèrent à la chambre, les flammes faisaient rage. S'armant d'extincteurs, de boyaux d'incendie et de haches, les trois médecins pénétrèrent dans la fournaise et silencieusement combattirent l'incendie qui, en dépit de leurs efforts, se communiqua aux pièces voisines. A ce moment les pompiers volontaires de l'établissement arrivèrent.

Sans se rendre compte de la situation, les patients commencèrent à s'inquiéter du va et vient et les trois médecins, aidés des infirmières, les tranquilliserent, en leur disant que l'incendie était éteint. Pendant ce temps, les pompiers achevaient la besogne, si bravement commencée par les médecins, et au bout d'une heure l'incendie était éteint.

EXPLOIT DE LONGBOAT

New-York, 18.—Tom Longboat, le champion coureur, vainqueur de Dorando aux courses de Marathon, à New-York, s'est distingué, ici, en arriérant un voleur, après une chasse mouvementée.

Longboat et son gérant, Tom Flanagan coulaient à l'angle de la sixième avenue et de la trente-et-unième rue, lorsqu'un nègre portant un pardessus sous son bras passa en courant, poursuivi par la foule qui criait "au voleur". Un constable était aussi à la poursuite du voleur, criant de toute la force de ses poumons qu'il allait tirer sur lui si le fugitif n'arrêtait pas.

Comprenant la situation, Longboat partit sans mot dire à la poursuite du nègre qu'il atteignit en quelques minutes, aux applaudissements de la foule. En arrivant près du nègre, le champion fit un bond prodigieux, tomba à plat sur le nègre qu'il étendit sur la chaussée.

Son fait d'arme accompli, Longboat s'éloigna et le nègre fut conduit au poste.

réserve de 400,000 sur laquelle on pourra s'appuyer pour mener la campagne. Il a reconnu toutefois que l'Union des Chapeliers était l'une des plus fortes organisations du travail à travers tout le pays.

INCENDIE A BOSTON

Plus de 400 automobiles, une gare et six chevaux sont la proie des flammes

Boston, 18.—Un incendie considérable s'est déclaré à Boston au sein d'une remise à automobiles formant l'établissement le plus considérable du genre en cette ville.

Au-delà de quatre cents automobiles ont été incendiés représentant une valeur de \$750,000. Un bâtiment qui servait autrefois de gare à la compagnie de chemin de fer New-York, New-Haven et Hartford, division de Providence, une large patillon servant à des fins d'exhibition et six chevaux sont aussi devenus la proie des flammes. On croit que les dommages provenant de la destruction totale y compris celle des édifices s'élèvent à au-delà de \$800,000.

Les compagnies affectées plus particulièrement par l'incendie sont les suivantes: Park Square Automobile Co., Boston Motor Co., Rambler Motor Co.,

Boston Automobile Exchange, Concord Motor Car Co., et les usines à réparations de la Compagnie Marmon. Il n'y a pas eu de pertes de vie.

FIANCES SEPAREES PAR LA CATASTROPHE DE MESSINE

New-York, 18.—Des amis du Dr Antonio D'Amico, de Newark, ont reçu une dépêche de Mlle Rosina Arina, de Messine, Sicile, les informant que le Dr D'Amico, qu'elle devait épouser à Messine, le jour même où le fameux tremblement eut lieu, avait péri dans la catastrophe. Or, il n'y a que quelques jours que le Dr D'Amico télégraphiait lui-même qu'il avait échappé au désastre mais que sa fiancée avait péri. Les deux fiancés n'avaient pu se retrouver après la catastrophe, mais comme Mlle Arina informe ses amis qu'elle s'est réfugiée à Caserte, près de Naples, le Dr D'Amico a toutes les chances de revoir vivante celle qu'il croyait morte.

CONSUMMATION DU LAIT

New-York, 18.—Les citoyens de New-York ont consommé \$10,000,000 de gallons de lait en 1908, soit à raison de sept barils par personne.

LA FLOTTE ANGLAISE

Vient de se renforcer d'une nouvelle et puissante unité, le "Lord Nelson"

Londres, 18.—De même qu'elle a été le premier pays à se pourvoir d'un "Dreadnought", l'Angleterre vient encore en avant de ses rivaux maritimes par la création d'un groupe de trois vaisseaux du même type que le "Dreadnought".

Le dernier en liste est le "Lord Nelson", qui vient d'être attaché à la division Nord, de la flotte océane, formant la première ligne de défense contre une attaque possible du côté de la mer du Nord.

Dans l'expédition d'un amiral anglais, cette flotte apporte un élément déf orce et d'homogénéité sans rival, d'unités à unités, parmi les flottes du monde.

La division Nord est sous le commandement du Vice-Amiral Sir Francis Bridgeman et elle se compose des vaisseaux suivants: le "Dreadnought", le "Bulwark", le "London", le "Magnificent", le "Majestic" et le "Victorious".

NOS SAINTS

MARDI

La fête de S. Canut, roi et martyr. A Rome, les 98 martyrs Marie, Marthe, sa femme et leurs enfants. A Smyrne, S. Germanique, martyr...

A LEVIS

Conseil de Ville. A la séance du Conseil de Ville, vendredi, étaient présents: M. le maire Bernier et MM. les échevins...

On décide de payer une somme de \$7.50 au cocher Victor Ringuet qui a brisé sa voiture dans la rue Saint-Laurent.

M. Joseph Couture, entrepreneur, n'est pas satisfait du compte de \$122.83 que la ville lui a envoyé pour avoir laissé trop longtemps sur le quai de la Corporation la brique qui a servi à la construction du Monastère du Précieux-Sang.

Il offre \$18 en règlement de cette affaire. En sus, MM. Louis Guay et Joseph Duchesneau demandent à être payés pour services rendus à la ville dans les feux récents.

M. J. Bégin demande à louer de nouveau le poste de ciréur de bottes sur l'avenue Laurier.

Le greffier de la ville reçoit instruction de renouveler une assurance de \$500 sur un des édifices de la ville. Ce renouvellement sera donné à M. J. R. Giroux.

Une lettre de la Canadian Underwriter au sujet des précautions à prendre contre le feu.

M. le maire Bernier profite de l'occasion pour parler des salles de vues animées. La plupart de ces salles de vues animées sont dangereuses pour la sûreté du public.

M. l'échevin Mercier dépose ensuite devant le Conseil l'état des recettes et des dépenses pour l'année écoulée.

Nous publions cet état plus loin. MM. les échevins Mercier, Gosselin, Fortin, Lachance, Carrier prennent tour à tour la parole pour donner des explications sur l'administration de leurs départements respectifs pendant l'année écoulée.

M. le maire Bernier termine la séance en faisant une revue des travaux de l'année. Il remercie les présidents des différents comités de leur zèle et de leur dévouement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à jeudi, le 21 courant, pour étudier les amendements à la charte de la ville. En bas d'un échafaud.

Vers 12.20 heures samedi, M. Joseph Blais, menuisier, qui travaillait à une maison en construction, a fait une chute d'une dizaine de pieds en bas d'un échafaud.

M. Blais se fit immédiatement conduire chez lui, rue St-Georges. M. le docteur Roy appelé en toute hâte constata que M. Blais n'avait aucune fracture. Il en sera quitte pour quelques jours de repos.

Assemblée des marguilliers. Les marguilliers, anciens et nouveaux, de Notre-Dame de Lévis, se sont réunis hier au presbytère.

Décès à l'Hospice. M. Laurent Bellerive, veuf de Céline Geley, est décédé à l'Hospice St-Joseph de la Délivrance le 15 courant, à l'âge de 81 ans.

Assemblée des congréganistes. Les congréganistes ont eu leur assemblée mensuelle, hier soir, dans leur chapelle.

Four les victimes du tremblement de terre. La quête de dimanche prochain à l'église paroissiale sera pour les victimes du tremblement de terre en Italie.

Réception de Tertiaires. Le 31 janvier prochain, il y aura à Lévis une réception de Tertiaires. Plusieurs Tertiaires feront profession et prendront l'habit.

Cette cérémonie sera présidée par un Révérend Père Franciscain. Service funèbre. Il y aura jeudi, à 7 heures, dans

notre église paroissiale, un service funèbre pour les Tertiaires défunts de la Fraternité de Notre-Dame de Lévis.

Quarante-Heures à Charry. Les Quarante-Heures sont commencées ce matin à Notre-Dame de Charry.

Les finances de Lévis. Nous publions demain un état des recettes et des dépenses de la Corporation de cette ville.

A SAINT-ROCH

La messe paroissiale a été chantée par M. l'abbé Côté. Le sermon a été prêché par Mgr Gauvreau. Aux côtés de M. l'abbé Côté, M. l'abbé Eugène Maurais.

Un service funèbre a été célébré pour le défunt M. l'abbé Eugène Maurais. Les tertiaires ont eu leur réunion à quatre heures.

La messe a été dite par le Rév. Père Guertin, O. M. I., et servie par le prêtre M. Alb. Gagnon.

Tous les conseillers avaient pris place dans le chœur. Le sermon a été donné par le Rév. Père Lelièvre, directeur, qui a traité des devoirs des conseillers et des avantages à retirer de la communion fréquente.

La quête a été faite par les deux assistants prêtres MM. Pierre Robert et Alp. Patry.

A l'orgue il y eut de beau chant et le cantique "Nous voulons Dieu" a été rendu d'une manière remarquable.

M. E. Lachance dirigeait le chœur et M. G. Lachance, accompagnait.

Le Rév. Père Levesque. Nous regrettons d'apprendre que la santé du Rév. Père Levesque, directeur de la congrégation des hommes, ne s'améliore pas.

Le R. P. Manise, C. S. S. R. Les exercices auront lieu le matin à 8 heures et le soir à 7.15 hrs.

Communion générale. Dimanche prochain, à la messe de 6 heures, se fera la communion générale des Dames qui suivent les exercices de la retraite de cette semaine.

Heure d'adoration. Il n'y aura pas, vendredi prochain, d'heure d'adoration et ce, à cause de la retraite qui suit actuellement son cours.

La Quête. La quête, en faveur des sinistrés de la Sicile et de la Calabre, se fera dimanche prochain aux messes de 8.30 hrs et de 10 heures.

A la Salle Moisan. Demain soir à 8 heures, aura lieu, à la salle Moisan, la réunion de la Société des Artisans, succursale Jacques-Cartier.

Sièges réservés, 35 cents; Admission, 25 cents.

A ST-J-BAPTISTE. Il perd connaissance. Hier matin, pendant la messe de neuf heures, un vieillard du nom de Alain, pris subitement de faiblesse, a perdu connaissance.

Construction. M. Georges Perrin, maçon, est à construire une maison à trois étages à côté de sa demeure actuelle, coin des rues Latourlelle et de Salaberry.

Sépulture. Hier l'après-midi, à trois heures, a eu lieu la sépulture de Marie-Julienne Berthe, enfant bien-aimée de M. Art. Jos. Richard.

Limoulin a fait un beau geste et il convient de l'en féliciter, car d'après la loi des licences, le Conseil ne pourrait accorder aucune licence d'hôtel, sans courir le risque d'être poursuivi et de voir sa décision annulée par les tribunaux.

Limoulin a fait un beau geste et il convient de l'en féliciter, car d'après la loi des licences, le Conseil ne pourrait accorder aucune licence d'hôtel, sans courir le risque d'être poursuivi et de voir sa décision annulée par les tribunaux.

Limoulin a fait un beau geste et il convient de l'en féliciter, car d'après la loi des licences, le Conseil ne pourrait accorder aucune licence d'hôtel, sans courir le risque d'être poursuivi et de voir sa décision annulée par les tribunaux.

Limoulin a fait un beau geste et il convient de l'en féliciter, car d'après la loi des licences, le Conseil ne pourrait accorder aucune licence d'hôtel, sans courir le risque d'être poursuivi et de voir sa décision annulée par les tribunaux.

Limoulin a fait un beau geste et il convient de l'en féliciter, car d'après la loi des licences, le Conseil ne pourrait accorder aucune licence d'hôtel, sans courir le risque d'être poursuivi et de voir sa décision annulée par les tribunaux.

Limoulin a fait un beau geste et il convient de l'en féliciter, car d'après la loi des licences, le Conseil ne pourrait accorder aucune licence d'hôtel, sans courir le risque d'être poursuivi et de voir sa décision annulée par les tribunaux.

Limoulin a fait un beau geste et il convient de l'en féliciter, car d'après la loi des licences, le Conseil ne pourrait accorder aucune licence d'hôtel, sans courir le risque d'être poursuivi et de voir sa décision annulée par les tribunaux.

Limoulin a fait un beau geste et il convient de l'en féliciter, car d'après la loi des licences, le Conseil ne pourrait accorder aucune licence d'hôtel, sans courir le risque d'être poursuivi et de voir sa décision annulée par les tribunaux.

Limoulin a fait un beau geste et il convient de l'en féliciter, car d'après la loi des licences, le Conseil ne pourrait accorder aucune licence d'hôtel, sans courir le risque d'être poursuivi et de voir sa décision annulée par les tribunaux.

chanté les vêpres. M. le curé a donné le sermon de l'archiconfrérie.

Le club de raquette des Zouaves fera une sortie ce soir.

Les Quarante-Heures. Hier, à la Chapelle du Patronage, a eu lieu la clôture des pieux exercices des Quarante-Heures.

A ST-SAUVEUR

Installation des officiers. Hier matin, à la réunion de la congrégation des jeunes gens, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes, a eu lieu l'installation des officiers de cette congrégation.

La messe a été dite par le Rév. Père Guertin, O. M. I., et servie par le prêtre M. Alb. Gagnon.

Tous les conseillers avaient pris place dans le chœur. Le sermon a été donné par le Rév. Père Lelièvre, directeur, qui a traité des devoirs des conseillers et des avantages à retirer de la communion fréquente.

La quête a été faite par les deux assistants prêtres MM. Pierre Robert et Alp. Patry.

A l'orgue il y eut de beau chant et le cantique "Nous voulons Dieu" a été rendu d'une manière remarquable.

M. E. Lachance dirigeait le chœur et M. G. Lachance, accompagnait.

Le Rév. Père Levesque. Nous regrettons d'apprendre que la santé du Rév. Père Levesque, directeur de la congrégation des hommes, ne s'améliore pas.

Le R. P. Manise, C. S. S. R. Les exercices auront lieu le matin à 8 heures et le soir à 7.15 hrs.

Communion générale. Dimanche prochain, à la messe de 6 heures, se fera la communion générale des Dames qui suivent les exercices de la retraite de cette semaine.

Heure d'adoration. Il n'y aura pas, vendredi prochain, d'heure d'adoration et ce, à cause de la retraite qui suit actuellement son cours.

La Quête. La quête, en faveur des sinistrés de la Sicile et de la Calabre, se fera dimanche prochain aux messes de 8.30 hrs et de 10 heures.

A la Salle Moisan. Demain soir à 8 heures, aura lieu, à la salle Moisan, la réunion de la Société des Artisans, succursale Jacques-Cartier.

Sièges réservés, 35 cents; Admission, 25 cents.

A ST-MALO. Nous avons la douleur d'annoncer à nos lecteurs la mort de Marie-Anne Connolly, épouse de James O'Droney, décédée hier à l'âge de 33 ans.

Le R. P. Manise, C. S. S. R. Les exercices auront lieu le matin à 8 heures et le soir à 7.15 hrs.

Communion générale. Dimanche prochain, à la messe de 6 heures, se fera la communion générale des Dames qui suivent les exercices de la retraite de cette semaine.

Heure d'adoration. Il n'y aura pas, vendredi prochain, d'heure d'adoration et ce, à cause de la retraite qui suit actuellement son cours.

La Quête. La quête, en faveur des sinistrés de la Sicile et de la Calabre, se fera dimanche prochain aux messes de 8.30 hrs et de 10 heures.

A la Salle Moisan. Demain soir à 8 heures, aura lieu, à la salle Moisan, la réunion de la Société des Artisans, succursale Jacques-Cartier.

Sièges réservés, 35 cents; Admission, 25 cents.

A ST-J-BAPTISTE. Il perd connaissance. Hier matin, pendant la messe de neuf heures, un vieillard du nom de Alain, pris subitement de faiblesse, a perdu connaissance.

Construction. M. Georges Perrin, maçon, est à construire une maison à trois étages à côté de sa demeure actuelle, coin des rues Latourlelle et de Salaberry.

Sépulture. Hier l'après-midi, à trois heures, a eu lieu la sépulture de Marie-Julienne Berthe, enfant bien-aimée de M. Art. Jos. Richard.

Limoulin a fait un beau geste et il convient de l'en féliciter, car d'après la loi des licences, le Conseil ne pourrait accorder aucune licence d'hôtel, sans courir le risque d'être poursuivi et de voir sa décision annulée par les tribunaux.

Limoulin a fait un beau geste et il convient de l'en féliciter, car d'après la loi des licences, le Conseil ne pourrait accorder aucune licence d'hôtel, sans courir le risque d'être poursuivi et de voir sa décision annulée par les tribunaux.

Limoulin a fait un beau geste et il convient de l'en féliciter, car d'après la loi des licences, le Conseil ne pourrait accorder aucune licence d'hôtel, sans courir le risque d'être poursuivi et de voir sa décision annulée par les tribunaux.

Limoulin a fait un beau geste et il convient de l'en féliciter, car d'après la loi des licences, le Conseil ne pourrait accorder aucune licence d'hôtel, sans courir le risque d'être poursuivi et de voir sa décision annulée par les tribunaux.

LE ROI D'ESPAGNE

Deviendrait l'élève de Wilbur Wright en aviation.

Paris, 16.—Alphonse XIII, roi d'Espagne, devient un adepte de l'aviation. Il est sur le point d'acheter un aéroplane du type Wright et va devenir l'élève de Wilbur Wright.

Le roi a l'ambition de paraître dans l'histoire comme le premier monarque qui ait dirigé personnellement son aéroplane au milieu des airs.

Sitôt qu'il aura terminé ses leçons avec M. Wilbur Wright, il a l'intention de voyager aux alentours de Madrid en aéroplane, au lieu de se servir de son automobile.

Les remarques qui lui furent faites par les membres de la cour ne réussissent pas à changer sa détermination. Le roi, en effet, attache beaucoup de prix à se tenir à la tête du mouvement sportif.

On ne sait vraiment pas où est l'aéroplane du roi. Cependant, on pense qu'il a été fabriqué dans les ateliers que M. Léon Bollée a fait construire l'automne dernier au Mans.

Son engagement avec le roi d'Espagne est la raison qui empêchera M. Wright de faire des essais publics, à Juvisy, au bénéfice des victimes du tremblement de terre d'Italie.

M. Wright annonce que sa machine a été envoyée à Pau, où il doit donner des leçons à trois élèves pour satisfaire aux conditions du contrat qu'il a passé avec une compagnie française.

Alphonse XIII sera son quatrième élève s'il n'aura terminé ses cours d'instruction à Pau.

Orville Wright, qui vient d'arriver en France, dit que les sommes d'argent que lui et son frère doivent gagner à la suite de leur découverte sont vraiment beaucoup trop grandes pour qu'ils s'amusaient à demeurer plus longtemps en France pour le seul plaisir de faire des "essais de fantasia".

"En Amérique, dit-il, si au 23 juin prochain nous sommes parvenus à construire une machine qui puisse faire dans les airs un trajet de 49 milles, nous gagnerons \$25,000. Si nous accomplissons un parcours de 44 milles, nous toucherons \$10,000 de plus. Ainsi notre intérêt nous force à revenir le plus tôt que nous pourrions dans notre pays."

Le correspondant du journal ajoute: "Je fus un des premiers à émettre la même opinion, après avoir comparé les résultats du tremblement de terre de San Francisco et ceux de la catastrophe de Messine. L'opinion du professeur italien paraît s'opposer entièrement au désir, cependant très compréhensible exprimé par le gouvernement, de réserver une grande partie des sommes reçues par lui à la reconstruction de Messine."

Reggio, 18.—Un enfant de cinq ans a été retiré des ruines saines et saufs, après être resté pendant dix-huit jours enseveli. Un officier qui passait entendit les gémissements d'un enfant et aussitôt commença à faire des fouilles. Pendant qu'il travaillait un mur s'écroula qui le blessa sérieusement, mais cette blessure ne le découragea pas, et il continua ses recherches jusqu'à ce qu'il eut trouvé l'enfant.

Les travaux d'excavation et d'inhumation des cadavres se continuent activement. La population est calme.

ETRANGE PENDAISON. Louisville (Kentucky), 16.—Elloit Herman Jeffares, âgé d'environ 45 ans, demeurant dans une pension de cette ville, dans East Broadway, a usé d'un curieux moyen de pendaison pour se suicider.

Lorsqu'on est entré dans sa chambre, on l'a trouvé suspendu par le cou à la tête de son lit, le corps presque horizontal, la tête renversée à quelques pouces au-dessus de l'oreiller par la courroie d'une malle.

Il a fallu que le désespéré ait une furieuse envie de se donner la mort, car le moindre de ces gestes involontaires que provoque chez un homme l'instinct de la conservation, eût suffi pour le délier. Jeffares a dû "s'appliquer à mourir".

Dans une lettre trouvée sur une table, Jeffares déclare qu'il était fatigué de la vie. En raison des moyens qu'il a mis en oeuvre pour se suicider, cette déclaration était superflue.

"Dieu bénira l'Irlande que le vœu de n'avoir jamais quittée" telle est la dernière phrase de sa lettre d'adieu au monde.

Gourrier D'Ontario. La Passe. 17. autrefois Gower Point, se trouve dans le canton de Westmeath, à 22 milles de Pembroke, Ont. Notre village est magnifiquement situé sur l'Ottawa que nous traversons quand nous allons chez nos voisins de Fort Coulonge, Qué., à deux milles et demi d'ici.

Fort Coulonge et Pontefract. (Bois France), auparavant déserté, de La Presse, forment depuis

le 17 janvier 1909. Monsieur le directeur, Si les électeurs de Lévis veulent avoir une idée des moyens dont M. l'échevin Mercier se sert pour refaire sa popularité envolée, ils n'ont qu'à consulter le "Quotidien" de samedi.

Si les électeurs de Lévis veulent avoir une idée des moyens dont M. l'échevin Mercier se sert pour refaire sa popularité envolée, ils n'ont qu'à consulter le "Quotidien" de samedi.

Si les électeurs de Lévis veulent avoir une idée des moyens dont M. l'échevin Mercier se sert pour refaire sa popularité envolée, ils n'ont qu'à consulter le "Quotidien" de samedi.

Si les électeurs de Lévis veulent avoir une idée des moyens dont M. l'échevin Mercier se sert pour refaire sa popularité envolée, ils n'ont qu'à consulter le "Quotidien" de samedi.

Si les électeurs de Lévis veulent avoir une idée des moyens dont M. l'échevin Mercier se sert pour refaire sa popularité envolée, ils n'ont qu'à consulter le "Quotidien" de samedi.

Si les électeurs de Lévis veulent avoir une idée des moyens dont M. l'échevin Mercier se sert pour refaire sa popularité envolée, ils n'ont qu'à consulter le "Quotidien" de samedi.

Si les électeurs de Lévis veulent avoir une idée des moyens dont M. l'échevin Mercier se sert pour refaire sa popularité envolée, ils n'ont qu'à consulter le "Quotidien" de samedi.

Si les électeurs de Lévis veulent avoir une idée des moyens dont M. l'échevin Mercier se sert pour refaire sa popularité envolée, ils n'ont qu'à consulter le "Quotidien" de samedi.

Si les électeurs de Lévis veulent avoir une idée des moyens dont M. l'échevin Mercier se sert pour refaire sa popularité envolée, ils n'ont qu'à consulter le "Quotidien" de samedi.

MESSINE ET REGGIO

Dernières nouvelles du théâtre de la catastrophe italienne.

Messine, 18.—Des signes certains de la reprise de l'activité parmi les habitants de la ville apparaissent chaque jour plus apparents. Quelques personnes ont abandonné la ville sitôt après le tremblement de terre, y sont maintenant revenus, anxieuses de ramener la vie dans cette contrée.

Le peuple paraît surtout encouragé par toute la nation, qui prétend que la situation de Messine entre la mer Ionienne et la mer Tyrrhénienne est trop belle pour être abandonnée.

L'exportation des fruits qui est une des plus grandes branches commerciales du pays, paraît en ce moment reprendre toute son activité.

De nouveaux plans sont tracés pour la reconstruction de la ville. La nouvelle ville selon ces projets serait reconstruite sur un emplacement situé à un mille de l'ancien, ce qui empêcherait de retarder plus longtemps le commencement des travaux.

Le déblaiement de l'ancienne ville durera au moins une année.

Rome, 18.—Le général Mazza, commandant en chef des troupes stationnées à Messine, informe le président du conseil des ministres, M. Giolitti, qu'aucune personne vivante n'a été retirée aujourd'hui des ruines. Il dit ensuite que la construction des tentes pour servir d'abri aux malheureux qui sont sans abri, continue activement, mais que les matériaux commencent à manquer.

Les travaux d'utilité publique sont les premiers qui ont été entrepris, l'éclairage de la ville est à peu près assuré. La population de Messine est calme.

Le général Mazza annonce en outre l'arrestation de six voleurs. Trois de ces malfaiteurs s'étaient échappés de la prison lors du tremblement de terre. Cependant le général dit que la santé publique paraît en danger.

Londres, 18.—Une dépêche reçue de Syracuse par le "Times" de Londres, rapporte les paroles suivantes prononcées par le professeur Paterno: "Messine ne peut pas survivre plus longtemps si l'élevage de nouveau sur le même emplacement malgré les désirs qu'on approuve de la reconstruire. J'insiste sur ce point, ajoute le professeur: Messine doit simplement demeurer un immense cimetière."

Le correspondant du journal ajoute: "Je fus un des premiers à émettre la même opinion, après avoir comparé les résultats du tremblement de terre de San Francisco et ceux de la catastrophe de Messine. L'opinion du professeur italien paraît s'opposer entièrement au désir, cependant très compréhensible exprimé par le gouvernement, de réserver une grande partie des sommes reçues par lui à la reconstruction de Messine."

Reggio, 18.—Un enfant de cinq ans a été retiré des ruines saines et saufs, après être resté pendant dix-huit jours enseveli. Un officier qui passait entendit les gémissements d'un enfant et aussitôt commença à faire des fouilles. Pendant qu'il travaillait un mur s'écroula qui le blessa sérieusement, mais cette blessure ne le découragea pas, et il continua ses recherches jusqu'à ce qu'il eut trouvé l'enfant.

Les travaux d'excavation et d'inhumation des cadavres se continuent activement. La population est calme.

ETRANGE PENDAISON. Louisville (Kentucky), 16.—Elloit Herman Jeffares, âgé d'environ 45 ans, demeurant dans une pension de cette ville, dans East Broadway, a usé d'un curieux moyen de pendaison pour se suicider.

Lorsqu'on est entré dans sa chambre, on l'a trouvé suspendu par le cou à la tête de son lit, le corps presque horizontal, la tête renversée à quelques pouces au-dessus de l'oreiller par la courroie d'une malle.

Il a fallu que le désespéré ait une furieuse envie de se donner la mort, car le moindre de ces gestes involontaires que provoque chez un homme l'instinct de la conservation, eût suffi pour le délier. Jeffares a dû "s'appliquer à mourir".

Dans une lettre trouvée sur une table, Jeffares déclare qu'il était fatigué de la vie. En raison des moyens qu'il a mis en oeuvre pour se suicider, cette déclaration était superflue.

"Dieu bénira l'Irlande que le vœu de n'avoir jamais quittée" telle est la dernière phrase de sa lettre d'adieu au monde.

Gourrier D'Ontario. La Passe. 17. autrefois Gower Point, se trouve dans le canton de Westmeath, à 22 milles de Pembroke, Ont. Notre village est magnifiquement situé sur l'Ottawa que nous traversons quand nous allons chez nos voisins de Fort Coulonge, Qué., à deux milles et demi d'ici.

Fort Coulonge et Pontefract. (Bois France), auparavant déserté, de La Presse, forment depuis



DEMANDEZ TOUJOURS Sirop du Dr Fred Demers POUR LES ENFANTS. Ce sirop a le grand avantage de ne pas agiter les enfants comme les autres sirops; il est de beaucoup supérieur pour le sommeil, la dentition et contre les coliques des bébés. N'en Acceptez Aucun Autre.

MAISON DE SANTE DU DOCTEUR E. J. BOURQUE

M. le Dr Bourque, ex-médecin en chef de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, récemment arrivé d'Europe, vient d'ouvrir, à Montréal, une maison de santé pour le traitement des maladies nerveuses, particulièrement de la "neurasthénie", d'après la méthode des docteurs Dubois (de Bordeaux) et Déjerine, de la Salpêtrière, à Paris. Cet établissement, agréablement situé au No 198 avenue Outremont, réunit toutes les conditions d'isolement et de salubrité indispensables pour la cure des cas affectés.

Consultations, à Outremont, de 10h. a.m. à midi. Tel. E. 5485. Résidence privés No 492, rue St-Denis. Tel. Bell Est 4172.

cinq ans une très belle paroisse. Ceci posé, les lecteurs de l'Action Sociale ont un assez bon aperçu de la situation de notre localité qui est aussi voisine des historiques places appelées l'île du Grand Calumet et celle des Allumettes.

Il y a eu, à La Passe, en 1908, 33 baptêmes, 11 mariages, 9 sépultures. La population catholique de la paroisse est de 673 âmes, 426 communiquants, 247 non-communiquants, répartis en 128 familles. Parmi celles-ci, il y en a 16 irlandaises, 51 de parents mixtes et où l'anglais domine, 61 canadiennes-françaises. Autant que nos calculs nous ont permis de nous en rendre compte, il y a 94 irlandais, 257 d'origines mixtes et parlant aussi de préférence la langue anglaise, soit en tout 351 et 322 parlant la langue française.

La population totale du canton de Westmeath était, en 1901, de 3,586 âmes, dont, tel que dit plus haut, 673 catholiques disséminés çà et là, de telle sorte que, malgré leur petit nombre, il est question de les diviser en deux dessertes: l'une, à La Passe, qui aurait 294 âmes et une autre au village de Westmeath, même nom que celui du canton, à 6 milles de La Passe et à 16 milles de Pembroke, qui pourrait avoir 279 âmes.

Au point de vue humain, la division n'est pas pratique. Celui du bien des âmes la demande fortement. L'empêcherait-il?

Le canton de Westmeath est évalué à plus de \$1,000,000. Le conseil municipal transige des affaires pour \$12,000 à \$16,000 par an. Il y a 15 écoles qui sont toutes des écoles publiques ou neutres. Il n'y a que deux ou trois arrondissements scolaires où les catholiques exercent leur influence, mais jusqu'à un certain point, ils pouvaient difficilement tirer parti du privilège que la loi leur donne d'avoir dans l'Ontario des écoles séparées.

Il y a maintenant un service postal quotidien entre Pembroke, Westmeath et LaPasse.

Une ligne télégraphique privée a été construite entre Westmeath et LaPasse dans l'Ontario, qui est mise en communication à Fort Coulonge, Québec, avec la ligne de la Cie Bell.

Un chaland sert de traversée l'été, entre les rives de Québec et d'Ontario, à LaPasse—ce qui explique un peu le nom—et cela, à toute heure et à des prix plus réduits, depuis le printemps 1908.

Les paroissiens de LaPasse se préparent petit à petit à construire un nouveau presbytère.

Le ministère à LaPasse, Ont., comme à Fort Coulonge, Québec, a cela de particulier et de charmant, qu'il nécessite la visite de nos bûcherons catholiques dans les chantiers des marchands de bois sur les rivières Notre et Coulonge, comté de Pontiac, Québec.

McLaren et Eddy, et la Hawkesbury, Booth, Edwards, Fraser, et McLachlin Brothers, sont là les compagnies qui ont tous ces chantiers.

Les lecteurs de l'Action Sociale voudront bien continuer à prier pour l'extension du règne de Dieu dans cette partie importante du Canada.

NOTES PERSONNELLES. M. Ernest Lapointe, M. P., était en ville samedi.

M. J. W. Verner, de Montréal, est enregistré au St-Louis.

M. et Mme J. T. Bissonnette, de Montréal, sont descendus au Saint-Louis.

Miles Lachance et Boiteux, de Québec, sont les hôtes de M. J. P. Royer, à Sherbrooke-Est.

L'ACTION SOCIALE

QUEBEC, 18 JANVIER 1909

CEUX QUI SAVENT RECLAMER

Le "Witness", de Montréal, se plaint amèrement d'une petite aventure qui vient de lui arriver. Il y a de quoi, vous allez voir :

"La bibliothèque publique de Berlin, dit-il, dans Ontario, a mis le "Witness" à la porte à la demande du prêtre catholique romain, pour raisons religieuses. L'opposant représente quelque chose comme pas un quart des habitants de Berlin ; quelle proportion des habitués de la bibliothèque nous ne le savons pas. Ainsi, il paraît donc que nous avons l'"index expurgatorius" en Canada, et qu'un seul pasteur peut décréter ce que tout un village ne lira pas dans sa bibliothèque publique. Que le comité représentant les droits du peuple ait accepté de bon gré ce décret et qu'un veto individuel soit accordé par les règlements de la bibliothèque, nous ne le savons pas. Dans tous les cas, le village se trouve sous une domination fort malvenue et ceux qui désirent notre journal ont un grief raisonnable. Il est peu probable que le prêtre qui a fait l'objection connaisse quoi que ce soit du "Witness."

Le confrère continue sur ce ton pendant quelques lignes puis il termine en demandant qu'on lui indique ce qui a pu motiver les objections à son égard. Et il ressort de tout l'article que le "Witness", qui a l'air de mettre en doute la compétence du curé de Berlin, ne sait pas lui-même grande chose de l'incident dont il veut parler. Il lui eût été si facile de se renseigner !

Mais, à la façon dont il y va, il est très clair qu'il était prêt à se contenter du prétexte que cela lui fournissait de dire quelque chose de désagréable à un prêtre catholique et de mentionner avec ironie—et encore !—"l'index expurgatorius". Puisqu'il y était pourquoi ne pas parler de l'inquisition ? Il est vrai que la Réforme a là-dessus quelques petits chapitres compromettants, mais quand on ne voit que la paille dans l'oeil du voisin !

Le petit incident de Berlin sera peut-être tiré au clair quelque jour ; il est même désirable qu'il le soit. Cela permettra au confrère de constater combien de gens, à Berlin, préféreraient le lire à la salle de lecture plutôt que de s'y abonner. Et puis, il peut y avoir tant de raisons pour empêcher les gens de s'abonner à un journal !

Pour notre part, nous avouons que même la pensée que l'absence du "Witness" va laisser la population de Berlin dans des ténèbres profondes ne nous émeut pas outre mesure. L'incident ne nous prouve qu'une chose, c'est que certains de nos concitoyens anglais ne se gênent pas de revendiquer les moindres parcelles de leurs droits et qu'ils oublient très facilement les droits des autres même sur des questions essentielles.

Voici le "Witness" qui jette les hauts cris parce qu'on l'a expulsé d'une bibliothèque publique. Il trouvait pourtant très raisonnable que l'on mit des entraves à l'enseignement catholique et français dans l'Ouest. Et pourtant les deux questions sont loin d'avoir la même importance.

Le comité de la bibliothèque de Berlin a tout simplement fait preuve de courtoisie s'il n'a pas surtout visé à l'économie—en se rendant à la demande qu'on lui a faite—de renvoyer notre si estimable confrère de Montréal. Et si l'index n'a rien d'agréable pour quelques-uns nous ne voyons pas comment la nécessité d'avoir le "Witness" dans une salle de lecture soit une question de dogme. On peut considérer ces choses-là à tant de points de vue !

J. L. K.-Lafamme.

MORIZOT CONDAMNÉ

A la fin du mois dernier, la Cour d'Appel de Dijon a condamné Morizot à 200 francs d'amende.

Qu'est-ce que Morizot et pourquoi est-il été condamné, demandera-t-on ?

La demande est légitime. Morizot est cet instituteur, "de valeur professionnelle discutabile"—texte du jugement—poursuivi par le père Girodet pour avoir tenu devant son enfant des propos injurieux pour l'armée française. L'instituteur avait en effet traité en pleine classe les soldats français de "lâches" et de "voyous".

On serait déjà porté à s'étonner que le gouvernement ait laissé à un particulier le soin de mettre l'indigne maître d'école à la raison. Mais il y a plus : Morizot, loin d'être blâmé,

a été promu, et les fameux projets de loi Doumergue, dont nous avons déjà parlé à plusieurs reprises, ont précédemment pour but de soustraire lui et ses pareils aux désagréments du genre de la poursuite Girodet.

Si le projet Doumergue est adopté, lorsqu'un instituteur offensera, dans sa classe, la morale ou les croyances de ses élèves, il n'aura rien à craindre des pères de familles : c'est l'Etat qui sera passible de poursuites.

Or, comme on sait ce qu'il en coûte de poursuivre l'Etat et surtout d'obtenir gain de cause contre lui, on voit immédiatement quel appui cette loi donne aux fanatiques d'athéisme qui cherchent les occasions d'insulter Dieu et de calomnier l'Eglise devant leurs élèves.

J. D.

LE CHOIX DES JUGES

Aussitôt qu'un juge meurt, on donne sa démission, les avocats politiques encombrant les antichambres des ministres et mettent tout en oeuvre afin d'obtenir la position vacante. Il en a toujours été ainsi depuis bien longtemps.

C'est une coutume d'autant plus déplorable que souvent les gouvernements, harassés par des importuns et des tenaces, ont revêtu de la toge de juge des avocats qu'il eût mieux valu laisser dans leur étude, pendant quelques années encore.

Pourquoi, afin de remédier à cet état de chose, de nature à diminuer le prestige des juges et de la justice, ne laisserait-on pas le Barreau de chaque province ou de chaque section soumettre lui-même au gouvernement les noms de un ou deux avocats dignes de devenir juges, chaque fois qu'il se produit une vacance dans les tribunaux ?

Les avocats sont les plus capables

et les mieux en mesure de dire quels d'entre eux ont toutes les qualités requises pour devenir magistrats.

Le gouvernement n'aurait qu'à nommer ensuite à ce poste celui qu'on lui aurait ainsi désigné.

Ce système empêcherait des nominations obtenues parfois de singulière façon. Ce que font valoir les candidats à des postes de ce genre, c'est d'abord les services qu'ils ont rendus à leur parti. Leur connaissance du droit, ils la mettent au second rang.

Il importe pourtant de la mettre avant tout au premier rang. Elle marche de pair avec l'honnêteté et l'intelligence du candidat.

La magistrature canadienne est en général, l'une des plus intelligentes et des plus probes qui soient.

Et c'est pour la conserver telle qu'il faut à tout prix empêcher les politiciens d'y entrer.

G. P.

DANS L'AMÉRIQUE LATINE

ARGENTINE

On commence à publier les statistiques du commerce extérieur de la République pour les neuf premiers mois de l'année dernière, et il faut en conclure que le pays traverse une période de prospérité très enviable.

Durant ces neuf mois l'Argentine a importé de l'étranger des marchandises pour une valeur de \$200,285,429 et a exporté pour \$297,516,227.

Ces chiffres établissent donc une balance de près de cent millions en

faveur de la République, balance qui donne une idée de la puissance économique de ce pays, et des moyens de production unique au monde, dont il dispose.

Les importations se distribuent ainsi : Le Royaume-Uni \$68,737,760 ; l'Allemagne \$28,513,894 ; les Etats-Unis \$25,877,215 ; la France \$20,110,738 ; l'Italie \$18,292,093 ; la Belgique \$9,512,687 ; l'Espagne \$6,461,184.

Les principaux marchés où les Argentins trouvent à placer leurs produits sont : le Royaume-Uni \$59,205,642 ; la Belgique \$29,502,957 ; l'Allemagne \$25,994,549 ; la France \$18,826,586, etc.

Le recensement des animaux de

forme montre que l'Argentine possède en troupeaux une richesse évaluée à \$1,481,352,245, près d'un milliard et demi. La République occupe de ce chef le quatrième rang parmi les pays où abonde l'espèce bovine, elle vient après les Indes Orientales, les Etats-Unis et la Russie d'Europe.

Pour le nombre de chevaux, elle occupe le troisième rang, venant après les Etats-Unis et la Russie, enfin pour les troupeaux de moutons, elle ne le cède en nombre qu'à l'Australie.

On a remarqué une diminution considérable des importations allemandes dans le pays, sans qu'on puisse en assigner les causes.

DOXAT FORTIN.

NOTES DE VOYAGE

En province.—Une course à Lyon.—Paysage splendide et vieux souvenirs.—A Fourvières.—Chez les vieux canuts de la Croix-Rouge.—Braves gens de chez nous et de là-bas.—Au Musée des Solies.—A la Société d'Etudes historiques et littéraires.—Hommage au Canada français.—Une promenade à Millery.

Paris, le 25 décembre 1908.

A mesure que se précipite l'heure du départ, les courses se font plus nombreuses, les visites plus absorbantes. On aperçoit vingt besognes qu'il faudrait achever à la fois et le soir arrive sans que l'on ait eu le temps de griffonner une ligne. Je voudrais pourtant vous dire quelques mots de Lyon, où je viens de passer trois journées très pleines et charmantes.

Mes amis de province m'avaient répété pendant le voyage de Rome : Ne commettez donc pas l'erreur de trop de voyageurs. Ne voyez point que Paris ! Il y a autre chose en France. J'ai suivi le conseil et je m'en félicite, je regrette seulement à l'heure où je dois m'embarquer de n'avoir point le temps d'aller visiter quatre ou cinq autres grandes villes de province et passer quelques jours dans certains petits villages.

Pourquoi quelques phrases lues ou entendues jadis se gravent-elles dans la mémoire ou nous reviennent-elles à l'heure la plus inattendue ? Dix mots d'Emile de Saint-Auban, au début de son plaidoyer pour la "France Libre", me chantaient l'autre soir aux oreilles : "En arrivant dans votre belle ville, que j'aime—d'abord parce qu'elle est belle, et puis parce qu'elle renferme des hommes de grand talent..." J'ai pu vérifier à quel point était vraie la parole du brillant avocat.

Lyon est avec son cirque de collines, ses deux rivières aux quais magnifiquement bordés d'arbres, ses maisons riches et élégantes, sa superbe place Bellecour et ses vieux quartiers si pleins de souvenirs, l'une des plus belles villes de France. Elle est aussi de celles qui évoquent les plus grandioses et les plus émouvantes images, depuis les martyrs du vieux Lugdunum, jusqu'aux victimes des guerres de Religion et de la Révolution française, jusqu'à ce malheureux président Carnot, assassiné en pleine fête, depuis les scènes tragiques qui marquèrent les origines et les premières victoires de la Foi chrétienne, jusqu'au Concile où l'on crut sauver l'aurore de la suprême réconciliation entre les Eglises d'Orient et d'Occident. Illusion splendide dont les deux croix qui ornent l'autel de l'antique cathédrale restent l'éloquent témoignage.

Avec des Lyonnais amoureux de leur belle ville et fiers de son passé, avec mon ami Antoine Lestra et M. Adolphe Berthet, le délicat écrivain qui a signé du pseudonyme d'Esquilrol des romans évocateurs de la vie Lyonnaise et qu'accompagnait son ami Louis Dimier, l'historien et le critique d'art déjà célèbre, j'ai fait à travers la ville une sorte de pèlerinage. Lestra et M. Berthet évoquaient les souvenirs d'autrefois, disaient l'histoire de chaque monument, nous rappelaient qu'il habitait Henri IV et là Madame de Sévigné ou le baron des Adrets, nous conduisaient à travers les vieilles rues, étroites, infiniment pittoresques, où ne fréquentaient guère les étrangers. Devant eux toutes les maisons s'ouvraient et l'on nous montrait les portes, les cheminées, les puits vus de plusieurs siècles. M. Dimier commentait, discutait, faisait en quelque sorte l'exégèse de ces vieux textes, évoquant sous nos yeux toute la vie d'autrefois. J'ai rarement passé des heures plus instructives ou plus agréables.

Et le lendemain nous montions à Fourvières, sur la colline sacrée, pour y prier au sanctuaire de la Vierge. Notre-Dame est la grande dévotion de Lyon, comme elle fut celle de l'ancienne France. Le huit décembre, et cette tradition a survécu à toutes les révolutions, la ville entière s'illumine en l'honneur de l'Immaculée Conception. Sur la colline qui domine le Lyon du commerce et de l'industrie, se dressent deux sanctuaires où les hommes des vieux temps et ceux d'hier voulaient pour ainsi dire incarner leur respect et leur amour. On les aperçoit de toute la ville. Fourvières est avec Lourdes et la Salette, l'un des sanctuaires privilégiés de la Madone en son royaume de France.

Et Lestra me menait ensuite à la Croix-Rouge, la grande ruée ouvrier de Lyon, le quartier des tisseurs, des "canuts" comme l'on dit

ici, qui ont fait la gloire et la renommée du vieux Lyon. L'ouvrier qui sur son métier et dans son propre appartement tissait les merveilleux que se disputaient les belles élégantes, se disputait les belles élégantes, dis-je, devant celui qui, avec les machines nouvelles, fabrique maintenant "au mètre". Lestra m'a conduit chez l'un des vieux survivants de la belle époque et j'ai cru retrouver dans ce simple et modeste atelier dont les honneurs nous étaient faits par la vieille canuse, la vieille tisseuse, l'activité énergique et inlassable d'un des meilleurs souvenirs de mon enfance. On ne travaillait point ici les drapés, la petite étoffe ou les catalanes, mais, à la différence de matériel près, les procédés sont les mêmes. Et rien ne ressemble plus aux braves gens de chez nous que les braves gens de France. L'aigre, la politesse charmante et grave, les phrases mêmes de cette vieille canuse évoquaient tout à fait les bonnes habitantes de chez nous.

Et quel sentiment de bonne et fière aristocratie chez cette humble ouvrière ! Avec quelle tristesse un peu humiliée elle nous avouait que son fils avait renoncé au vieux métier des aïeux, qu'il n'était plus que commis au grand bazar et qu'il n'avait point épousé une Croix-Roussienne...

Et si vous voulez avoir quelque idée de la richesse et de l'importance de cette industrie de la soie, qui est l'orgueil des Lyonnais, visitez cet unique et extraordinaire musée des soieries qui n'a point de similaire sous le ciel. Vous y trouverez des spécimens de tous les tissus de soie connus, depuis ceux qu'on a retirés des hypogées égyptiennes jusqu'aux dernières créations de l'industrie contemporaine, celles qui, dans les expositions dernières, ont maintenu la gloire du vieux Lyon.

Le coup d'oeil est tout simplement féérique.

Mais Lyon n'est pas seulement une grande cité commerciale, renommée de tout temps pour le sens pratique et l'esprit d'entreprise de ses habitants. C'est aussi un centre intellectuel remarquable, et une fois de plus j'en eus la preuve ces jours derniers en assistant aux conférences que donnait, sous les auspices de la Société d'Etudes historiques et littéraires, M. Louis Dimier. Trois soirs de suite un auditoire distingué et attentif s'est groupé autour de la chaire de ce professeur entraînant et si vrai, mais dont la parole se tenait toujours dans les hautes régions intellectuelles. Vingt fois chaque hiver le même auditoire se réunit pour entendre un conférencier d'élite—et pale son plaisir. Je parlerai quelque jour de cette Société d'Etudes historiques et littéraires et des remarquables travaux qu'elle a déjà suscités. Je ne puis pour aujourd'hui que remercier son président M. Henry Lucien-Brun, des paroles infiniment touchantes et toutes pleines d'une pénétrante émotion, qu'il voulut bien, en me saluant au début des conférences de M. Dimier, adresser à la Nouvelle-France et aux Canadiens-français. Elles m'ont apporté une preuve nouvelle—et combien douce !—de l'ardente sympathie qui vit au cœur de tous les catholiques de France, pour leurs frères du Canada. Les acclamations dont elles furent saluées, les applaudissements qui accueillirent mes modestes remerciements, les cris de Vive le Canada ! que j'entendis retentir le lendemain encore, m'ont prouvé à quel point M. Lucien-Brun avait été le fidèle interprète de ses auditeurs.

Lestra, tout pris qu'il fut par ses fonctions de secrétaire de la Société d'Etudes historiques et littéraires, me réservait un gros plaisir, celui d'une visite au village de Millery, où il habite à quelques kilomètres de Lyon. Nous avons passé là des heures charmantes. Millery est un gros bourg très pittoresque, tout plein de souvenirs. A deux pas de là est le château familial du Père La Chaise, le célèbre confesseur de Louis XIV, un peu plus loin le château de Charly, qui eut l'honneur d'abriter un souverain pontife. Le bourg lui-même, antérieur aux guerres de Religion, occupe le sommet d'une colline. Les rues se déroulent pour la plupart en demi-cercle et chaque maison constitue pour

ainsi dire une forteresse. Elles sont presque toutes reliées par des murs et le pays offre ainsi le plus curieux aspect. Je n'ai rien vu de pareil nulle part.

Je voudrais ajouter un dernier merci pour l'accueil que j'ai reçu chez mon hôte de Millery, mais ce merci il faudrait l'étendre à tous ceux qui m'ont accueilli à Lyon et dans tout ce voyage de France qui m'eût appris, si je ne l'avais au déjà, que notre race est la plus fraternelle qui soit.

OMER HEROUX.

NOTES BRÈVES

Après Pittsburg, Montréal veut à tout prix avoir son scandale municipal. Elle en a pourtant assez sans en ajouter un autre à la liste.

Deux échevins de Québec ont proposé d'amender la charte de la ville de sorte qu'il n'y ait plus que deux échevins par quartier. A l'avenir, que la police soit soumise à une commission formée par le maire, le recorder et le président du comité de police, et que la ville puisse obliger les théâtres et les établissements de vues cinématographiques à suspendre leurs opérations, le dimanche.

Les ont sagement agi, en ce qui regarde les théâtres.

Le ministre de la Colonisation vient de remercier de leurs services 72 gardes-forestiers.

Ceux-ci ne doivent pas le bénir.

Un journal prétend que "l'on a posé la première pierre du palais de glace de Montréal."

Si on le construit de glace, il ne doit pas être de pierre.

M. J. Lorne MacDougall qui vient de mourir, verra longtemps aux finances du Canada.

Ce fut "le chien de garde du trésor", et il sut le défendre bravement.

Une reine dépossédée demande au sénat américain \$250,000 d'indemnité pour le royaume d'Hawaï qui lui ont pris les Etats-Unis.

C'est une pénible situation pour une reine que de mendier auprès de celui qui l'a dépossédée.

Les journaux de la Georgie trouvent la vie dure ; on les poursuit pour avoir fait de la publicité à l'alcool, en violation de la loi.

Bien des journaux canadiens n'aimeraient pas cela.

MM. Bergevin, Desroses et Racine se disputent la succession de M. Archambault au Conseil législatif.

Qu'on choisisse le plus honnête des trois.

Le médecin de John D. Rockefeller dit que si tous les hommes adoptaient le régime de vie que suit son client, tous seraient jeunes à soixante-dix ans.

Nous n'avons pas tous une trentaine de millions de revenus annuels. Ça manque déjà au régime de vie !

L'hon. Jean Prévoist, de St-Jérôme, avait d'abord décidé de ne pas se porter candidat à la mairie, puis il a posé sa candidature, pour la retirer il y a trois jours, et l'afficher de nouveau avant hier.

Il imite le Shah de Perse, qui change d'idée vingt fois le jour.

C'est un modèle dangereux, puisqu'il tourne à tout vent.

DE TOUT

Une pensée par jour.—"Je ne conclurai jamais rien sur les bruits qui courent du prochain : car, s'il est coupable, je serais fâché d'augmenter son malheur par mes raisonnements ; et, s'il est innocent, je serais ravi de n'avoir pas été du nombre de ses calomniateurs."

Lord Milner n'a rien arrêté.—Le "Colliers" dit, à propos de la tournée de Lord Milner au Canada : "Le "Sunday Observer", de Londres, Angleterre, prétend que Lord Milner, grâce aux discours qu'il a prononcés pendant les six semaines qu'il a été ici, a arrêté le déclin du sentiment impérialiste au Canada. Le "Sunday Observer" ferait bien, pendant les six autres jours de la semaine, de regarder autour du sol, de s'enquérir, de mettre son esprit en mouvement, et peut-être cela lui éviterait d'exprimer des assertions hebdomadaires de ce genre. Si le "Sunday Observer" ouvrirait davantage les yeux, il n'ouvrirait pas aussi souvent la bouche pour dire des choses aussi fantaisistes que cela. Comment le "Sunday Observer" peut-il dire qu'il y a un déclin du sentiment impérialiste au Canada, quand la préférence donnée à l'Angleterre existe journellement, et qu'on se contente d'y faire les modifications nécessaires pour l'empêcher de nuire, quand, nous le répétons, la préférence anglaise existe pour lui donner le démenti ? Et, pour aller plus loin, comment le "Sunday Observer" sait-il qu'il peut exister un sentiment impérialiste, ici, et qu'il puisse être en déclin ? Le sentiment impérialiste fanfaron, qui veut peindre tout l'univers en rouge, celui de l'espèce

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC BANQUE D'ÉPARGNES

DEMANDE D'AGENTS La Manufacturers Life demande, pour la représenter dans les districts où elle n'a pas d'agents, de bons hommes instruits compétents pour la sollicitation des contrats d'assurances les plus libéraux.

Banque Provinciale du Canada 7-9, Place d'Armes, Montréal

BUREAU DE CONTRÔLE : DÉPARTEMENT D'ÉPARGNE Hon. Sir ALEX. LACOSTE

CERTIFICAT DE DEPOT SPECIAL délivré pour sommes de \$500.00 et au-dessus, aux conditions suivantes : 3 mois, 3 p. c. ; 6 mois, 3 1/2 p. c. ; 12 mois, 3 1/2 p. c.

Quelques Spécialités de Saison Antitussive et Pastilles Bronchiques Martel, pour la toux, l'enrouement, bronchite, etc.

Pharmacie L. E. MARTEL 91, St-Joseph, St-Roch. Tel. 2483

Art Religieux Statues, Statuettes, Groupes, Chemins de Croix, Reliefs, Piedestaux, Consols, Etc., Etc.

T. CARLI, Statuaire 216-220 Est Notre-Dame MONTREAL

Soumissions Demandées Le soussigné recevra d'HUI au VINGT JANVIER 1909 des soumissions pour construction d'une maison d'école à Ste-Aurèle.

Alf. Leclerc & Cie PHARMACIENS Prix de Compétition sur tous les achats

243 RUE ST-JOSEPH ST-ROCH, QUÉBEC

LETTE DE ROME

Rome, 3 janvier 1909.

LES NOUVEAUX BIENHEUREUX

Le 13 décembre, dans la salle du Consistoire, a eu lieu la lecture des décrets "de tuto" pour la béatification de la vénérable Jeanne d'Arc, du vén. P. Jean Eudes, missionnaire apostolique, fondateur de la congrégation de Jésus-Marie et de celle de N.-D. de la Charité, des vénérables Etienne Théodore Guénat, évêque titulaire de Métellopolis, des Pères Jean Pierer Néel, François Néron, Théophile Vénard, missionnaire apostoliques, et de 29 de leurs compagnons indigènes, martyrs en Cochinchine, au Tonkin et en Chine; en fin, du vén. François Capillas, missionnaire apostolique, de l'ordre des Dominicains, martyr en Chine, en 1648.

A 11 heures précises le Pape a fait son entrée dans la salle du Consistoire.

A la cérémonie assistaient Leurs Eminences les cardinaux Merry del Val, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, Ferrata, ponten pour les trois causes de Jeanne d'Arc, du vén. Eudes et des martyrs du Tonkin, de la Cochinchine et de la Chine; puis le cardinal Vinesy et Tuto, ponten pour la cause du vén. François Capillas, le card. Actoni, préfet de la S. Congr. des Rites, et le card. Léot, archevêque de Bordeaux.

Notons parmi les assistants, Mgr Gilbert, Mgr Elgisenofen, vicaire apostolique du Chan-Si septentrional, Mgr Doutrille, supérieur général des Oblats de Marie Immaculée, Mgr Timmer, franciscain, vicaire apostolique du Chan-Si méridional, toute la maison générale des Pères du Saint-Sacrement, le P. Le Doré, supérieur général des Eudistes, le P. Cormier, supérieur général des Dominicains, le P. Hertzog, postulateur de la cause de Jeanne d'Arc, le P. Mollet, postulateur de la cause du P. Eudes, le P. Kaiser, postulateur de

la cause des martyrs chinois; M. Paul Antoine, vice-directeur des Bibliothèques des chemins de fer français, etc., etc.

Dès que le Pape s'est assis sur son trône, Mgr Diomède Panici, archevêque de Laodicea, secrétaire de la Congrégation des Rites, donne lecture des quatre décrets "de tuto".

Puis Mgr Touchet, évêque d'Orléans, prend la parole, et, s'adressant au Saint-Père, lui souhaite toutes sortes de prospérités. Il fait remarquer que, seul, parmi les 36 vénérables, le vénérable François Capillas n'appartient pas à la France. "Elle est nôtre, aussi, conclut Mgr Touchet, cette incomparable jeune fille, pure comme les lis de la terre, lumineuse comme les étoiles du ciel, courageuse comme une épée chevaleresque, embrasée d'amour pour la Vierge, pour l'Eucharistie et les saints comme un chérubin, confiante dans le Pape auquel elle en appelle toujours dans ses malheurs, remplie de pitié pour les pauvres, les malades, les blessés, les faibles, comme une sœur de charité! Elle est nôtre, elle, qui constitue la merveille de notre histoire nationale, elle, dont la vie s'écoula parmi de si vifs contrastes: la guerrière qui ne frappa jamais de l'épée, l'orante, recueillie au milieu de la dissipation des camps, la vierge pure au milieu de la licence des troupes, la toute simple qui confondit une légion de docteurs, la patriote qui sauva un peuple, un royaume et un roi, et qui mourut abandonnée du roi, du royaume et du peuple."

Puis Mgr Touchet remercia le Saint-Père, et termina en souhaitant que la Bienheureuse Jeanne d'Arc ramène de nouveau la France à ses traditions chrétiennes.

Le Saint Père prononça ensuite un discours dont je vous parlerai dans ma prochaine.

P. LOMBARDO.

LE "CATHOLIC ENCYCLOPEDIA"

Fausse rumeur contredite touchant son orthodoxie

Le Père J. Wynne, jésuite, un des fondateurs et directeurs de cette importante publication catholique, est récemment revenu à New-York d'un voyage de quelques mois au cours duquel il a visité, dans l'intérêt de son oeuvre, les Pays Britanniques et les principaux pays du continent européen. Il y a pris contact avec l'élite intellectuelle du monde catholique, et s'est assuré, avec de précieux témoignages d'approbation, de nouveaux collaborateurs de la plus haute compétence.

Durant son absence le bruit avait couru, accrédité par quelques feuilles des Etats-Unis, que le Père Wynne, avec deux autres de ses collègues, avait été mandé à Rome pour y rendre compte de la doctrine de l'"Encyclopedie". Ce qui a été à pareille rumeur, c'est la désignation, dans l'un ou l'autre article du premier volume de la série; de quelques propositions peu conformes à l'enseignement catholique traditionnel. C'était le Père Lepéche, l'éminent professeur de la Propagande et rédacteur des "Analecta" qui avait relevé certaines expressions dans un article sur l'"Absolution" et dont la critique avait pris, dans l'opinion de quelques esprits les proportions d'une censure ou condamnation générale. Personne

ne fut plus surpris que le savant théologien d'apprendre qu'on avait donné à ses remarques une telle portée.

Le 6 novembre dernier il s'empresait d'en exprimer son chagrin dans une lettre adressée au Père Wynne, et dont nous extrayons les passages significatifs suivants, retraduits de la version anglaise, parce que nous n'avons pas sous les yeux le texte français original.

"Je suis particulièrement heureux, écrit le Père Lepéche, d'avoir l'occasion d'affirmer que, bien qu'ayant critiqué un ou deux passages de la "Catholic Encyclopedia", je regarde l'oeuvre dans son ensemble comme une des plus belles contributions à la cause catholique dans les pays de langue anglaise. L'unique danger à redouter dans une aussi grande entreprise viendrait sans doute, de la masse de littérature moderne touchant l'origine de la confiance et du culte catholique, l'éclat de pareille littérature étant propre à porter l'écrivain à faire peu de cas des anciens maîtres. Mais notre Saint Père nous a à plusieurs reprises mis en garde contre un tel danger, et l'orthodoxie bien connue des collaborateurs de la "Catholic Encyclopedia" est une sauvegarde contre les erreurs récemment condamnées."

L. L.

COURRIER DE ST-HYACINTHE

Décès

St-Hyacinthe, 15.—En cette ville le 12 du mois courant, est décédé Ovide Hogue, âgé de 31 ans.

Les funérailles ont eu lieu jeudi dernier, à la Cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Mariages

Lundi, le 4 du courant, avait lieu à la Cathédrale de cette ville, le mariage de M. Ernest Scott, fils de M. Ephrem Scott, du village St-Joseph, avec Mlle Henriette Arpin, de la rue Concorde.

Mardi a aussi été béni le mariage de M. Joseph Tremblay, employé à la maison Casavant & Frère, avec Mlle Berthe Rouvaut, de cette ville.

Elections

Quatre de nos élections municipales ont été contestées. Saint-Hyacinthe, paroisse, M. Alfred Godin a vaincu son adversaire par 8 voix de majorité; M. Louis Lafime battant le sien par 6 voix.

Village Saint-Joseph. Les heureux élus sont MM. Ephrem Scott, par 5 voix, et M. H. Savary par 4 voix de majorité.

La Présentation. M. Oslas Blanchet a vaincu son adversaire avec 70 voix de majorité.

A Saint-Damase, M. Daigle a été élu par une voix de majorité.

La Société Philharmonique

Dans notre rapport sur les élections de la Société Philharmonique nous avons omis de signaler l'élection de M. Eusèbe Brodour, comme premier président honoraire; M. Camille Lussier, comme 2ème président honoraire; M. Léon Ringuet, comme

professeur; MM. E. Dumaine et V. Després, comme tambours-majors, et M. Léon Meyerre, comme gérant du Club.

A la fin de la séance, M. le Président J. P. Poirier a remercié la Presse, pour l'encouragement donné à la Société Philharmonique. Il remercia aussi tous les amis qui aident au soutien de cette belle institution.

La Société d'industrie laitière

La convention de la Société d'Industrie Laitière a été ses officiers pour 1909. Voici les noms des nouveaux titulaires: Président Honoraires: les Honorables MM. Fisher et Allard; Président actif, Chas. Gauvreau, député; Vice-président, Jos. Morin, ex-député; Secrétaire, O. E. Dallaire, St-Hyacinthe; Comité exécutif: Hon. J. Allard, G. A. Giguault, J. H. Scott, G. Fréchette, Louis Lavallée, N. E. Clément, Jos. Girard, J. P. Archambault. Directeurs: A. A. Nicolette, Aug. Breton, L. E. Côté, J. E. Dion, E. Lapierre, J. H. Crépeau, Rév. F. V. Charest, A. Laplante, Ed. McGowan, H. Simard, A. Denis, Rév. J. A. Vallancourt, Aug. Trudel, Gustave Boyer, L. N. Lemieux, L. J. Poupard. La Convention sera tenue l'an prochain à Rigaud.

Banquet

Les voyageurs de commerce du district de St-Hyacinthe, ont donné, à l'Hôtel du Canada, leurs troisième banquet annuel. Les décorations étaient très belles, le service excellent et les mets délicieux. En résumé, ce banquet a été des plus réussis, des plus pais et des plus brillants.

Etaient à la table d'honneur: M. Auguste Séguin, président; l'hon. Sénateur Desaulniers, M. A. M. Beauparlant, M. P.; M. Henri Bourassa, M. P. P.; MM. Giles et Wadsworth,

de Montréal; MM. Murdoch et Vanfelson, de Québec, tous quatre officiers de la Dominion Commercial Travellers Association; M. le Maire Eugène St-Jacques; MM. J. N. Cabana et J. C. Rouleau, officiers du Cercle des Voyageurs de St-Hyacinthe.

Un orchestre, dont les parties principales étaient remplies par MM. Léon Ringuet, Léon Meyerre, J. B. Lussier, Léopold Chapin, J. D. Ploau, L. Bourgeois, J. H. Richard et La Pontbriand a fait d'excellente musique tout le cours de la soirée.

Les santés suivantes ont été proposées et ont eu des réponses: le Roi, nos législatures, proposées par M. J. C. Rouleau, secondée par l'hon. sénateur Desaulniers et par MM. A. Beauparlant, M. P. et Henri Bourassa, M. A. L., nos invités, proposée par M. Ludger Madore, secondée par MM. Giles et Vanfelson; le commerce, proposée par T. Halley, secondée par M. J. N. Cabana; la cité, proposée par J. de L. Taché, secondée par le maire St-Jacques; la Presse, proposée par M. Sam. Casavant, secondée par le Lt-Col. Beuregard et D. T. Bourchard; les Dames, proposée par M. L. St-Germain, secondée par M. Max. Murdoch.

Cette jolte réunion s'est terminée vers les trois heures du matin.

Victoire bien fêlée

Lundi passé au soir, les amis de M. A. Amyot, échevin pour le quartier No 5, ont célébré sa victoire d'une manière très gaie, en même temps que très sobre et très réservée.

Ils se sont réunis dans leur salle de comité, bûche Raymond et là, ils ont applaudi leurs orateurs: MM. Amyot, L. Lussier, S. Casavant et autres. Ils ont ensuite chanté une foule de vieilles chansons à répondre, dans lesquelles excellait M. Etienne Chagnon, un de nos sexagénaires que pas un jeune homme de 20 ans ne pouvait approcher. La soirée a été charmante, et pourtant la boisson était absente. Et l'on trouve des gens qui s'imaginent qu'on ne s'amuse pas quand on est sobre. Heureusement, il y en a peu.

O Chailfoux & Fils

La société O. Chailfoux & Fils, qui était composée de MM. Hubert-Trefflé Chailfoux et Thomas Chailfoux, est maintenant dissoute, pour faire place à une société par actions.

Fou M. Fournier

Les journaux de Montréal nous apprenent, ces jours derniers, le décès de M. François Fournier, entrepreneur. Le défunt avait beaucoup de connaissances à St-Hyacinthe. C'est lui qui, il y a quelques années, avait entrepris la construction de la Banque Eastern Townships, coin des rues Girouard et St-Denis.

Assemblée

Mercredi prochain, le 20 courant, aura lieu, à la salle Biondin, en cette ville, à 8 heures p. m., l'assemblée générale du Cercle St-Hyacinthe No 6 de l'Alliance Nationale, pour l'élection des officiers et l'adoption du rapport annuel.

Tous les membres sont priés d'être présents.

Naissance

La famille de Monsieur Victor L. Chartier, tailleur, s'est augmentée par la naissance d'un fils, qui a reçu au baptême les prénoms de Joseph Laurent Lucien.

Vente par le Shérif

La propriété de M. E. Bartels, agent d'assurances, a été vendue par le shérif, mercredi matin. La corporation Episcopale Catholique Romaine du diocèse de St-Hyacinthe s'en est portée adjudicataire, au prix de \$5,100. Le même jour, la Corporation vendait la propriété à M. E. Solis, libraire.

La compagnie Langevin

Les actionnaires de la compagnie Langevin auront leur assemblée générale annuelle, le 19 du courant, au bureau de la compagnie.

Personnel

Notre ancien concitoyen, M. W. W. Pickett, était à St-Hyacinthe, mercredi dernier.

VISITE PASTORALE

CHEZ LES ABENAKIS

Village des Abénakis, comté d'Yamaska, 17 janvier.—Mercredi, le 13 du courant, Sa Grandeur Mgr J. S. H. Brunault, évêque de Nicolet, était en visite pastorale chez les Abénakis. Le puissant chœur abénakis conduisait Monseigneur à son trône en chantant l'hymne solennelle du "Veal Creator" qui fut de suite suivie du chant national "Nawa Kanti niwaski". "Viens, serviteur fidèle du Grand-Esprit". Il s'agissait tout d'abord de bénir une magnifique cloche de la Mission Bellefleur, France. M. l'abbé Elzéar Bellemare, curé de Bienville, choisit comme prédicateur "ad hoc", fit alors un sermon magistral sur l'événement de la nation française d'aujourd'hui, de la nation française d'aujourd'hui, de la nation française d'aujourd'hui.

Le lendemain matin, Mgr donnait la Ste Communion à la tribu et Mme Johnny Cepin, récemment convertie, communiât la première avec tous les futurs confirmés pendant que les Dames, Scouts Grises de la Croix,

F. SIMARD & CIE, 142, RUE ST-JOSEPH QUÉBEC. NOTRE GRANDE VENTE ANNUELLE DE JANVIER

La vente qui a fait sensation dans tout Québec par les années passées et dont on parlera pendant des mois à venir comme l'événement le plus extraordinaire en fait d'économie qui ait jamais été inauguré jusqu'à ce jour. Nous voulons qu'aujourd'hui soit la plus grosse JOURNÉE d'affaire encore faite pendant les quarante-trois années d'existence de notre établissement. Et à cette fin nous avons fait des préparatifs extraordinaires. Dans chaque département l'on s'est efforcé d'offrir des marchandises de haut ton à des prix qui étonneront les acheteurs même les plus pratiques. Les prix ont été baissés sans égard aucun et dans des milliers de cas l'on n'a même pas considéré le prix d'achat.

Département des Soies. Un choix remarquable de nouvelles soies, dans les tissus les plus légers aussi bien que dans les lignes d'étoffes et de fantaisies. Des milliers de personnes savent par expérience que nous vendons les soies meilleur marché qu'ailleurs et particulièrement pendant cette grande vente nous avons encore baissé notre marge de profits offrant ainsi aux acheteurs économiques des valeurs sans rivales. Coupons de soie et de satin de tous genres à moitié prix et même plus bas. Soie Crystaline, 19 pcs. bleu-marin, brune, noire et blanche, crème et grise, régulier 45c. pour 22c. Soie taffetas noir, régulier \$1.19, pour 73c. Soie Louisiane blanche, régulier \$1.25, pour 73c. Soie de fantaisie et rayée, régulier \$1.25, pour 73c. Chiffon taffeta noir, régulier \$1.25, pour 73c. Chiffon taffeta crème, régulier \$1.19, pour 73c.

Département des Etoffes à Robes. Lisez attentivement les quelques items suivantes, elles ne peuvent manquer de vous intéresser. Etoffe carreautee et fantaisie convenable pour robes d'enfants, régulier 25c. pour 12 1/2c. Tweed chevron tout laine, régulier 45c. pour 28c. Tweed de fantaisie et rayé, régulier 75c. pour 48c. Tweed gris clair, 46 pouces, régulier 85c. pour 48c. Hopack de couleur, régulier \$1.09, pour 58c. Tweed allemand, dessin de fantaisie, régulier 90c. pour 58c.

Département des Etoffes à Robe Noires. Cachemire noir, régulier 35c. pour 18c. Voile noir, rég. 50c. pour 38c. Cheviot noir, valant 90c. pour 68c. Etoffe à costume noir, régulier \$1.29, pour 88c. Cheviot noir, valant \$1.25 pour 88c. Alpacas, valant 85c. pour 63c. A peu près 500 coupons, variant de 2 à 7 verges, dans toutes les meilleures lignes d'étoffe à robes offerts A MOITIÉ PRIX.

Département des Toiles. NAPPE A PATRONS. A peu près 360 Toile à Nappes en Toile Damassée assortie de 2 à 3 verges de longueur offert à des prix extraordinairement bas. 8 1/4 régulier \$2.00 pour \$1.25. 8 1/4 régulier \$2.25 pour \$1.35. 8 1/4 régulier \$2.75 pour \$1.70. 8 1/4 régulier \$4.00 pour \$2.90. 10 1/4 régulier \$5.25 pour \$3.50. 10 1/4 régulier \$5.50 pour \$3.75. 12 1/4 régulier \$6.25 pour \$4.25.

TOILE A ROULEAUX. 18 pcs large, régulier 12c. pour 9c. 18 pcs large, régulier 18c. pour 14c. Toile "Crach", 22 pcs large, régulier 18c. pour 14c. TOILE A VERRE. Carreautee rouge ou bleu, 14 pcs large, régulier 8c. pour 6c. 18 pcs large, régulier 12c. pour 9c. 24 pcs large, régulier 25c. pour 18c. Toile à bain turc, écarlate rayée, 18 pcs large, régulier 12c. pour 9c. "DOLLIES" EN TOILE. En toile blanche ou non blanche, forme ronde ou ovale avec frange, régulier 5c., 8c., 12c., 25c., 30c., 35c., 40c., 6c., 15c.

F. SIMARD & CIE, 142, RUE ST-JOSEPH QUÉBEC. COURRIER DE NICOLET. Pour l'Angleterre. Nicolet, 15.—M. l'abbé Venant St-Germain, fils de notre excellent concitoyen M. F. H. St-Germain, vient d'abandonner la cure de la paroisse St-Rémi de Tingwick pour entrer dans l'ordre de St-Benoît. Après une visite de quelques jours chez

Département des Dentelles. Dentelle Valenciennes, valant 4c. pour 2c. Dentelle Valenciennes, valant 10c. pour 5c. Dentelle Valenciennes, valant 11c. pour 7c. Dentelle Valenciennes, valant 14c. pour 9c. Dentelle Orientale blanche, valant 7c. pour 4c. Dentelle Orientale blanche, valant 27c. pour 18c. Dentelle Orientale blanche, valant 40c. pour 25c. Dentelle Orientale blanche, valant 59c. pour 30c. Dentelle et Insertion Orientale Noire. Dentelle Guipure Noire. Dentelle guipure noire, valant 25c. pour 12c. Dentelle guipure noire, valant 35c. pour 20c. Dentelle guipure noire, valant 45c. pour 29c. Dentelle guipure noire, valant 55c. pour 35c. Dentelle appliqué écarlate, valant 60c. pour 35c. Dentelle appliqué écarlate, valant 75c. pour 40c. \$1.50 pour 70c.

Département des Matinées. Afin de vendre la balance d'échantillons de matinées nous les offrons cette semaine à de nouvelles réductions. Matinées en lawn blanc, garnies de dentelle Valenciennes, régulier 75c. pour 25c. Jolies matinées en lawn blanc, garnies de broderie ou dentelle valant \$1.00 pour 49c. Matinées en fanelle de couleur, valant toujours \$1.00 pour 28c. Matinées en serge, Alpacas ou velours, valant au moins \$2.00 pour 78c. Matinées en soie japonaise, valant de \$1.75 pour 89c. En Eolienne de soie noire, valant \$4.25 pour \$2.85. En crêpe de Chine de soie, régulier \$6.00 pour \$4.20. En dentelle écarlate, valant \$10.00 pour \$6.00. En soie chiffon taffeta et dentelle, couleurs rose, bleu et crème, valant \$13.00 pour \$7.25.

Patrons de Robes à 33 1/2% d'Escompte. La première semaine de cette vente de patrons de robes a remporté un tel succès que nous avons décidé d'en offrir un nouveau lot réduites dans les mêmes proportions. Robes en toile rouge brodées, régulier \$3.50 pour \$2.34. Robes en mousseline brodées, \$11.00 pour \$7.34. Robes en lawn brodées, valant \$12.00 pour \$8.00. Robes en lawn brodées, valant \$13.50 pour \$9.00. Robes en toile brodées, valant \$15.00 pour \$10.00. Robes en mousseline suisse, valant \$16.75 pour \$11.17. Robes en mousseline suisse bleue, valant \$19.75 pour \$13.17. En toile brodée, valant \$25.00 pour \$16.67. En dentelle et broderie, valant \$45.00 pour \$22.75.

Cotons et Flanellettes. Coton Oxford, régulier 12c. pour 8c. Coton à tablier, 36 pcs, régulier 12c. pour 7c. Coton blanc, rég. 8c. pour 6c. Coton blanc, rég. 12c. pour 9c. Coupons de coton blanc, 32 pcs, valant 14c. pour 11c. valant 15c. pour 11c. Belle indienne anglaise, régulier 12c. pour 8c. Coupons de sateen de couleur, de 1 à 5 verges, couleurs rouge, blanc, brun, jaune, bleu pâle, hélicotrope et rose, rég. 15c. pour 7c. Coupons de Silkstaf et de Percale de couleur, régulier 20c. à 27c. pour 10c. Coton à drap blanc, 72 pcs, régulier 35c. pour 22c. Coton à drap blanc, 80 pcs, régulier 45c. pour 33c.

F. SIMARD & CIE, 142, RUE ST-JOSEPH QUÉBEC. ACADEMIE COMMERCIALE DE QUEBEC. Le 24 janvier prochain, on fêtera à l'Académie le 25ème anniversaire de la fondation de la Congrégation de la Ste-Vierge. Nous avons adressé une circulaire d'invitation à tous les Congréganistes dont nous avons pu trouver l'adresse. Un certain nombre n'ont pu être atteints; c'est pourquoi nous les invitons aujourd'hui, par la

F. SIMARD & CIE, 142, RUE ST-JOSEPH QUÉBEC. Soirées intimes: La dame, chantant: "Si j'étais oiseau... si j'avais des ailes..." Premier monsieur.—Qu'en dites-vous? Deuxième monsieur.—Je dis que si elle était oiseau, elle serait délicate... avec des marrons autour.

J. de S. BOSSÉ. REPRESENTANT Dominion Bridge Co., Ltd. Canadian Iron & Foundry Co., Ltd. The James Robertson Co. Ltd. The Magnette Mfg. & Trading Co. & etc. de Londres, Ang. Taux à 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, 7 1/2, 8 1/2, 9 1/2, 10 1/2, 11 1/2, 12 1/2, 13 1/2, 14 1/2, 15 1/2, 16 1/2, 17 1/2, 18 1/2, 19 1/2, 20 1/2, 21 1/2, 22 1/2, 23 1/2, 24 1/2, 25 1/2, 26 1/2, 27 1/2, 28 1/2, 29 1/2, 30 1/2, 31 1/2, 32 1/2, 33 1/2, 34 1/2, 35 1/2, 36 1/2, 37 1/2, 38 1/2, 39 1/2, 40 1/2, 41 1/2, 42 1/2, 43 1/2, 44 1/2, 45 1/2, 46 1/2, 47 1/2, 48 1/2, 49 1/2, 50 1/2, 51 1/2, 52 1/2, 53 1/2, 54 1/2, 55 1/2, 56 1/2, 57 1/2, 58 1/2, 59 1/2, 60 1/2, 61 1/2, 62 1/2, 63 1/2, 64 1/2, 65 1/2, 66 1/2, 67 1/2, 68 1/2, 69 1/2, 70 1/2, 71 1/2, 72 1/2, 73 1/2, 74 1/2, 75 1/2, 76 1/2, 77 1/2, 78 1/2, 79 1/2, 80 1/2, 81 1/2, 82 1/2, 83 1/2, 84 1/2, 85 1/2, 86 1/2, 87 1/2, 88 1/2, 89 1/2, 90 1/2, 91 1/2, 92 1/2, 93 1/2, 94 1/2, 95 1/2, 96 1/2, 97 1/2, 98 1/2, 99 1/2, 100 1/2. 111, COTE DE LA MONTAGNE QUÉBEC, P. Q. Boite Postale, No. 20. Tel. 3333

COURRIER DE LA PROVINCE

STE-FLAVIE

Fête de famille. Ste-Flavie, Matane, 15.—Dimanche dernier, le 10 du courant, avait lieu une imposante fête de famille chez M. Auguste Dérozier, cultivateur, vieillarde de 55 ans, résidant en la paroisse de Ste-Flavie. A l'occasion du 55ème anniversaire de sa naissance ses nombreux enfants lui offrirent un magnifique cadeau. Après la lecture d'une adresse par Mlle Marie-Louise Dérozier, il y eut banquet, chant et musique. Chacun se retira enchanté de cette belle fête.

ST-LEON DE STANDON

Joli concert. St-Léon de Standon, Dorchester, 15.—Un joli concert sous la direction de M. le curé de St-Malachie, vient d'avoir lieu ici.

M. l'abbé Krouac, dont le zèle est sans bornes, a bien voulu donner un même temps une conférence sur Rome et Lourdes, pendant que M. le vicaire de Frampton représentait, au moyen d'un appareil à projections, les vues des principaux monuments de ces villes célèbres.

Ce concert et cette conférence, qui ont beaucoup intéressé l'auditoire, étaient donnés au profit du futur couvent provincial.

Le programme suivant a été exécuté avec grand succès par nos excellentes musiciennes:

1. "Committed to the deep", solo de cornet par l'abbé Krouac, avec accompagnement de piano par Mlle E. Simard.

2. Duo de piano "Midnight Fire Alarm", par Mlle M. Tremblay et E. Simard.

3. Vues de Rome et de Lourdes expliquées par M. le curé de St-Malachie.

4. Duo "Schottische", par Mme Amédée Gagnon et Mlle E. Simard, avec accompagnement d'Euphonium.

5. "Come back to Erin" par Mlle Lydia Gagnon.

6. Chanson "La Charité", par Mlle Marie-Ange et Camille Paradis, de Frampton.

7. Duo "Les deux roses", par Mlle Paradis.

8. Solo de flûte par M. l'abbé Krouac, avec accompagnement de piano.

9. Solo de cornet "Only Tired", par le même, accompagné par Mlle E. Simard.

10. Chanson "La Barcarolle" par M. Jules Paradis et Mlle Camille Paradis, avec accompagnement de piano par Mlle Marie-Ange Paradis.

11. Valse de concert, solo d'Euphonium par M. le curé de St-Malachie.

12. "Quick Step" sur la flûte, et cornet par M. l'abbé Krouac, avec accompagnement de piano.

13. "O Canada" par un chœur nombreux et puissant.

Mme Aimé Gagnon avait gracieusement mis son piano à la disposition des organisateurs.

Parmi l'assistance on remarquait les officiers du Transcontinental et de la Compagnie Atkinson, un grand nombre de paroissiens de Frampton, de St-Malachie et de Standon.

Tous gardent de cette séance le meilleur souvenir.

LAMBTON

Lambton, Beauce, 15.—Les Quarante-Heures ont eu lieu en notre paroisse du 11 au 13. La messe d'ouverture a été chantée par M. l'abbé P. Meunier, curé de St-Sébastien, assisté de MM. les abbés Louis Gosselin, curé de Ste-Martine, et Lacasse, vicaire à St-Evariste; la messe du second jour, par M. l'abbé J. Lacasse, et la messe de clôture par M. l'abbé J. Pelletier, curé de St-Romain.

ST-MALACHIE

Diphthérie. St-Malachie, Dorchester, 15.—Nous regrettons d'apprendre que la diphthérie, cette terrible maladie qui n'épargne pas les enfants, vient de faire apparition dans la paroisse de St-Malachie.

Grâce à l'énergie et à la constante surveillance de M. le docteur Joseph Leblond, cette larvante diphthérie qui est la plus maligne et la plus dangereuse, n'a fait qu'une victime.

Les parents ne sauraient être trop prudents et devraient avoir recours aux soins des médecins dès les premiers symptômes de la diphthérie. Il y a eu dans une certaine paroisse 41 décès d'enfants dont les deux tiers sont dus à la négligence des parents et à une prétendue économie qui n'a plus sa raison d'être.

Feu Thomas-Pantaléon Bégin. Le 14 du courant, a eu lieu dans l'église de St-Malachie un service solennel pour le repos de l'âme de feu Thomas-Pantaléon Bégin, ancien curé de cette paroisse pendant 14 ans.

Le service a été chanté par M. l'abbé John O'Farrell, curé de St-Edouard de Frampton, assisté de MM. les abbés J. A. Kirouac et Frs-Xavier Côté, curé de St-Léon de Standon.

A l'offertoire, Jesu Salvator par M. Emile Lavallée, et à la communion Misereami par M. Wilfrid Blais, maître chanteur. Mlle Kate Dwyer tenait l'orgue.

Baptêmes. M. et Mme Thomas Fitzmaurice ont fait baptiser une fille sous les noms de Mary, Ann, Agnès, Parrain et marraine, M. et Mme John Duncan.

M. et Mme John H. Lynch, du village, un garçon sous les noms de Michael-Gerard, Parrain et marraine, M. et Mme Patrick O'Farrell.

Décès. M. et Mme Emile Marceau, de St-Jean, viennent de perdre une petite fille de 4 ans, très intelligente, dont la mort prématurée a affecté beaucoup leurs nombreux parents et amis.

Nous offrons à la famille éplorée nos sincères sympathies.

Le lendemain des Rois, M. l'abbé P. Godbout, curé de Shenly, avait béni l'union de sa nièce, Mlle Blaindine Carrier, fille de M. Onésime Carrier, avec M. F. X. Blais, fils de M. F. X. Blais, cultivateur.

Un autre mariage, béni par M. le curé de notre paroisse, a été celui de M. Ernest Poulin, fils de M. Ludger Poulin, et Mlle Rose-Anna Turcotte, fille de M. Herménégilde Turcotte.

Malade. M. Féréol Royer, rentier, a été frappé de paralysie et est à la dernière extrémité. Ses deux filles, Mme Chs McKenzie, de Sherbrooke et Mme veuve St-Laurent, de Thetford Mines sont à son chevet.

Décès. Nous sommes chagrins d'apprendre le décès arrivé le 13, à St-Georges, de M. James Giliander, agent de la station du Québec-Central à St-Georges, et gendre de M. Rézès McKenzie de Lambton. Il a été inhumé samedi, dans le lot de la famille McKenzie.

Mort subite. La mort est venue frapper subitement le 4 de janvier un de nos paroissiens, M. Bernard Bergeron, âgé de 68 ans. C'était un citoyen modèle et un excellent chrétien.

Entrée en religion. Mlle Alma Samson, fille de M. le docteur Adjuvator Samson, est allée rejoindre sa sœur, Mlle Blanche, au noviciat des Dames de la Congrégation de Montréal.

La glace du Lac. Les grands froids des semaines dernières ont enfin donné à la glace de notre lac une épaisseur et une solidité à toute épreuve. On y taille actuellement de magnifiques blocs pour les glaciers.

ST-MALACHIE

Diphthérie. St-Malachie, Dorchester, 15.—Nous regrettons d'apprendre que la diphthérie, cette terrible maladie qui n'épargne pas les enfants, vient de faire apparition dans la paroisse de St-Malachie.

Grâce à l'énergie et à la constante surveillance de M. le docteur Joseph Leblond, cette larvante diphthérie qui est la plus maligne et la plus dangereuse, n'a fait qu'une victime.

Les parents ne sauraient être trop prudents et devraient avoir recours aux soins des médecins dès les premiers symptômes de la diphthérie. Il y a eu dans une certaine paroisse 41 décès d'enfants dont les deux tiers sont dus à la négligence des parents et à une prétendue économie qui n'a plus sa raison d'être.

Feu Thomas-Pantaléon Bégin. Le 14 du courant, a eu lieu dans l'église de St-Malachie un service solennel pour le repos de l'âme de feu Thomas-Pantaléon Bégin, ancien curé de cette paroisse pendant 14 ans.

Le service a été chanté par M. l'abbé John O'Farrell, curé de St-Edouard de Frampton, assisté de MM. les abbés J. A. Kirouac et Frs-Xavier Côté, curé de St-Léon de Standon.

A l'offertoire, Jesu Salvator par M. Emile Lavallée, et à la communion Misereami par M. Wilfrid Blais, maître chanteur. Mlle Kate Dwyer tenait l'orgue.

Baptêmes. M. et Mme Thomas Fitzmaurice ont fait baptiser une fille sous les noms de Mary, Ann, Agnès, Parrain et marraine, M. et Mme John Duncan.

M. et Mme John H. Lynch, du village, un garçon sous les noms de Michael-Gerard, Parrain et marraine, M. et Mme Patrick O'Farrell.

Décès. M. et Mme Emile Marceau, de St-Jean, viennent de perdre une petite fille de 4 ans, très intelligente, dont la mort prématurée a affecté beaucoup leurs nombreux parents et amis.

Nous offrons à la famille éplorée nos sincères sympathies.

Le lendemain des Rois, M. l'abbé P. Godbout, curé de Shenly, avait béni l'union de sa nièce, Mlle Blaindine Carrier, fille de M. Onésime Carrier, avec M. F. X. Blais, fils de M. F. X. Blais, cultivateur.

Un autre mariage, béni par M. le curé de notre paroisse, a été celui de M. Ernest Poulin, fils de M. Ludger Poulin, et Mlle Rose-Anna Turcotte, fille de M. Herménégilde Turcotte.

Malade. M. Féréol Royer, rentier, a été frappé de paralysie et est à la dernière extrémité. Ses deux filles, Mme Chs McKenzie, de Sherbrooke et Mme veuve St-Laurent, de Thetford Mines sont à son chevet.

Décès. Nous sommes chagrins d'apprendre le décès arrivé le 13, à St-Georges, de M. James Giliander, agent de la station du Québec-Central à St-Georges, et gendre de M. Rézès McKenzie de Lambton. Il a été inhumé samedi, dans le lot de la famille McKenzie.

Mort subite. La mort est venue frapper subitement le 4 de janvier un de nos paroissiens, M. Bernard Bergeron, âgé de 68 ans. C'était un citoyen modèle et un excellent chrétien.

Entrée en religion. Mlle Alma Samson, fille de M. le docteur Adjuvator Samson, est allée rejoindre sa sœur, Mlle Blanche, au noviciat des Dames de la Congrégation de Montréal.

La glace du Lac. Les grands froids des semaines dernières ont enfin donné à la glace de notre lac une épaisseur et une solidité à toute épreuve. On y taille actuellement de magnifiques blocs pour les glaciers.

ST-MALACHIE

Diphthérie. St-Malachie, Dorchester, 15.—Nous regrettons d'apprendre que la diphthérie, cette terrible maladie qui n'épargne pas les enfants, vient de faire apparition dans la paroisse de St-Malachie.

Grâce à l'énergie et à la constante surveillance de M. le docteur Joseph Leblond, cette larvante diphthérie qui est la plus maligne et la plus dangereuse, n'a fait qu'une victime.

Les parents ne sauraient être trop prudents et devraient avoir recours aux soins des médecins dès les premiers symptômes de la diphthérie. Il y a eu dans une certaine paroisse 41 décès d'enfants dont les deux tiers sont dus à la négligence des parents et à une prétendue économie qui n'a plus sa raison d'être.

Feu Thomas-Pantaléon Bégin. Le 14 du courant, a eu lieu dans l'église de St-Malachie un service solennel pour le repos de l'âme de feu Thomas-Pantaléon Bégin, ancien curé de cette paroisse pendant 14 ans.

Le service a été chanté par M. l'abbé John O'Farrell, curé de St-Edouard de Frampton, assisté de MM. les abbés J. A. Kirouac et Frs-Xavier Côté, curé de St-Léon de Standon.

A l'offertoire, Jesu Salvator par M. Emile Lavallée, et à la communion Misereami par M. Wilfrid Blais, maître chanteur. Mlle Kate Dwyer tenait l'orgue.

Baptêmes. M. et Mme Thomas Fitzmaurice ont fait baptiser une fille sous les noms de Mary, Ann, Agnès, Parrain et marraine, M. et Mme John Duncan.

M. et Mme John H. Lynch, du village, un garçon sous les noms de Michael-Gerard, Parrain et marraine, M. et Mme Patrick O'Farrell.

Décès. M. et Mme Emile Marceau, de St-Jean, viennent de perdre une petite fille de 4 ans, très intelligente, dont la mort prématurée a affecté beaucoup leurs nombreux parents et amis.

Nous offrons à la famille éplorée nos sincères sympathies.

Le lendemain des Rois, M. l'abbé P. Godbout, curé de Shenly, avait béni l'union de sa nièce, Mlle Blaindine Carrier, fille de M. Onésime Carrier, avec M. F. X. Blais, fils de M. F. X. Blais, cultivateur.

Un autre mariage, béni par M. le curé de notre paroisse, a été celui de M. Ernest Poulin, fils de M. Ludger Poulin, et Mlle Rose-Anna Turcotte, fille de M. Herménégilde Turcotte.

Malade. M. Féréol Royer, rentier, a été frappé de paralysie et est à la dernière extrémité. Ses deux filles, Mme Chs McKenzie, de Sherbrooke et Mme veuve St-Laurent, de Thetford Mines sont à son chevet.

Décès. Nous sommes chagrins d'apprendre le décès arrivé le 13, à St-Georges, de M. James Giliander, agent de la station du Québec-Central à St-Georges, et gendre de M. Rézès McKenzie de Lambton. Il a été inhumé samedi, dans le lot de la famille McKenzie.

Mort subite. La mort est venue frapper subitement le 4 de janvier un de nos paroissiens, M. Bernard Bergeron, âgé de 68 ans. C'était un citoyen modèle et un excellent chrétien.

Entrée en religion. Mlle Alma Samson, fille de M. le docteur Adjuvator Samson, est allée rejoindre sa sœur, Mlle Blanche, au noviciat des Dames de la Congrégation de Montréal.

La glace du Lac. Les grands froids des semaines dernières ont enfin donné à la glace de notre lac une épaisseur et une solidité à toute épreuve. On y taille actuellement de magnifiques blocs pour les glaciers.

ST-MALACHIE

Diphthérie. St-Malachie, Dorchester, 15.—Nous regrettons d'apprendre que la diphthérie, cette terrible maladie qui n'épargne pas les enfants, vient de faire apparition dans la paroisse de St-Malachie.

Grâce à l'énergie et à la constante surveillance de M. le docteur Joseph Leblond, cette larvante diphthérie qui est la plus maligne et la plus dangereuse, n'a fait qu'une victime.

Les parents ne sauraient être trop prudents et devraient avoir recours aux soins des médecins dès les premiers symptômes de la diphthérie. Il y a eu dans une certaine paroisse 41 décès d'enfants dont les deux tiers sont dus à la négligence des parents et à une prétendue économie qui n'a plus sa raison d'être.

Feu Thomas-Pantaléon Bégin. Le 14 du courant, a eu lieu dans l'église de St-Malachie un service solennel pour le repos de l'âme de feu Thomas-Pantaléon Bégin, ancien curé de cette paroisse pendant 14 ans.

Le service a été chanté par M. l'abbé John O'Farrell, curé de St-Edouard de Frampton, assisté de MM. les abbés J. A. Kirouac et Frs-Xavier Côté, curé de St-Léon de Standon.

A l'offertoire, Jesu Salvator par M. Emile Lavallée, et à la communion Misereami par M. Wilfrid Blais, maître chanteur. Mlle Kate Dwyer tenait l'orgue.

Baptêmes. M. et Mme Thomas Fitzmaurice ont fait baptiser une fille sous les noms de Mary, Ann, Agnès, Parrain et marraine, M. et Mme John Duncan.

M. et Mme John H. Lynch, du village, un garçon sous les noms de Michael-Gerard, Parrain et marraine, M. et Mme Patrick O'Farrell.

Décès. M. et Mme Emile Marceau, de St-Jean, viennent de perdre une petite fille de 4 ans, très intelligente, dont la mort prématurée a affecté beaucoup leurs nombreux parents et amis.

Nous offrons à la famille éplorée nos sincères sympathies.

Le lendemain des Rois, M. l'abbé P. Godbout, curé de Shenly, avait béni l'union de sa nièce, Mlle Blaindine Carrier, fille de M. Onésime Carrier, avec M. F. X. Blais, fils de M. F. X. Blais, cultivateur.

Un autre mariage, béni par M. le curé de notre paroisse, a été celui de M. Ernest Poulin, fils de M. Ludger Poulin, et Mlle Rose-Anna Turcotte, fille de M. Herménégilde Turcotte.

Malade. M. Féréol Royer, rentier, a été frappé de paralysie et est à la dernière extrémité. Ses deux filles, Mme Chs McKenzie, de Sherbrooke et Mme veuve St-Laurent, de Thetford Mines sont à son chevet.

Décès. Nous sommes chagrins d'apprendre le décès arrivé le 13, à St-Georges, de M. James Giliander, agent de la station du Québec-Central à St-Georges, et gendre de M. Rézès McKenzie de Lambton. Il a été inhumé samedi, dans le lot de la famille McKenzie.

Mort subite. La mort est venue frapper subitement le 4 de janvier un de nos paroissiens, M. Bernard Bergeron, âgé de 68 ans. C'était un citoyen modèle et un excellent chrétien.

Entrée en religion. Mlle Alma Samson, fille de M. le docteur Adjuvator Samson, est allée rejoindre sa sœur, Mlle Blanche, au noviciat des Dames de la Congrégation de Montréal.

La glace du Lac. Les grands froids des semaines dernières ont enfin donné à la glace de notre lac une épaisseur et une solidité à toute épreuve. On y taille actuellement de magnifiques blocs pour les glaciers.

ST-ANSELME

Nouveaux conseillers. St-Anselme, Dorchester, 16.—MM. Maxime Côté, inspecteur d'écoles et Philéas Morin, cultivateur, viennent d'être nommés conseillers en remplacement de MM. S. Roy et J. B. Cadran.

ST-PROSPER

Statistiques. St-Prospère, Champlain, 16.—Il y a eu durant l'année 1902, 64 baptêmes, 19 mariages et 32 sépultures.

ST-DIDACE

Elections municipales. St-Didace, Maskinongé, 16.—Les

elections municipales ont eu lieu le 11 du courant. M. Edmond Thibault a été élu par acclamation en remplacement de M. Alfred Brannconier, maire depuis 9 ans. M. Joseph Pépin a remporté la victoire par une majorité de 6 voix et M. Rochelleu remplace M. Thomas Rivard.

Nouveaux conseillers. M. le curé Héroux aura bientôt un vicaire pour l'aider dans l'exercice du ministère. C'est M. l'abbé Patrice Mongrain de la Pointe du Lac qui viendra ici.

PERTHUIS

Hymen. Perthuis, Portneuf, 16.—M. Rossaire Martel, fils de M. Antoine Martel, de Perthuis, vient d'unir sa destinée à celle de Mlle Angéline, fille de M. Alfred Plamondon. La bénédiction nuptiale a été donnée dans l'église de St-Raymond par M. l'abbé E. Fillion.

Un frugal repas attendait les heureux époux au "Grand Hôtel de St-Raymond. L'heureux couple accompagné d'une foule de parents et d'amis prenait le train de dix heures pour se rendre chez le père de la mariée. Durant toute la journée il y eut chant, et musique.

Les jeunes mariés ont eu de nombreux et riches cadeaux.

ST-FELIX

Elections municipales. St-Félix de Kingsley, 16.—Les élections municipales ont eu lieu cette semaine. Les deux conseillers sortants de charge MM. Georges Label et Albert Doyle ont été réélus avec une forte majorité. Les deux autres candidats étaient MM. Henry Comeau et Willie Cassin. La lutte a été très chaude et très intéressante.

Nouveau marguillier. M. Edouard Pradette, marchand, a été nommé marguillier en remplacement de M. Raphaël Comeau. Nos félicitations à M. Pradette.

Baptême. Le 2 du courant, a été baptisé, Joseph-Faust-Emile, enfant de M. le Dr Letendre, de cette paroisse. Parrain M. Emilien Côté, marraine Mme Victor Rioux, de Danville.

Services anniversaires. Le 4 du courant, a été chanté par MM. les abbés Manseau et Bernier du Séminaire de Nicolet, les services anniversaires de Mlle Marie Drouin et de Mme Philippe Lebel. Une foule de parents et d'amis y assistaient.

Divers. Notre nouvel aqueduc installé depuis le fin de décembre fonctionne à merveille, et après la forte sécheresse que nous avons eue l'été dernier, les

gens du village sont heureux de pouvoir boire de la bonne eau en abondance.

ST-EANNE DE LA POCATIERE

Au collège. Ste-Anne de la Pocatière, Kamouraska, 16.—Il y a quelques jours, le club Junior, de la Rivière du Loup, exprimait au club Poire du collège, le désir de venir jouer ici une partie de hockey.

Les écoliers, quoique à peine de retour des vacances et partant, manquant de pratique, accédèrent cependant à la demande du Junior.

Les adversaires arrivaient le lendemain, tout joyeux et jouissant pour ainsi dire d'avance de la victoire qu'ils allaient remporter. A l'heure marquée, les deux clubs étaient prêts pour la lutte et la partie commença. Les spectateurs étaient nombreux: les confrères du cours classique et du cours commercial s'y étaient donné rendez-vous et leur présence fut un grand encouragement pour les vigoureux athlètes.

Après un quart d'heure de lutte, le club Poire entra le premier point et cette première victoire fut saluée par de vifs applaudissements. Les joueurs du Poire, encouragés par ce premier succès ne tardèrent pas à remporter une seconde victoire et le premier demi-temps laissa les palmes aux mains des élèves du collège: 2 à 0.

Les lutteurs se reposèrent alors pendant une dizaine de minutes et l'arbitre Ste-Foye Hamel, un ancien confrère, donna le signal du dernier demi-temps. Le club Junior entra enfin un point et la partie fut terminée laissant le Poire vainqueur par 2 à 1.

Somme toute, ce fut une très belle lutte et les deux clubs méritent de sincères félicitations.

La fameuse glissoire que tous les anciens élèves de Ste-Anne connaissent si bien et qui procure tant d'amusements à la gent écolière était finie pour Noël. Elle allait très bien, au dire de tous ceux qui glissaient, et les élèves s'en donnèrent beaucoup. Malheureusement, les jours de pluie survenus pendant leurs vacances, l'ont grandement endommagée mais actuellement on est à la réparer et bientôt, espérons-le, nous pourrons en jouir et en jouer beaucoup.

PLESSISVILLE

Elections municipales. Plessisville, Mégantic, 16.—Les élections municipales ont eu lieu lundi, le 11 du courant, pour la paroisse et le village. Dans la paroisse, MM. Joseph Lachance et Ludger Tardif ont été élus par acclamation. Dans

la paroisse, le maire M. Joseph Jutras dont le terme était fini. MM. Oménil Tardif, Israël Montreuil et Edouard Mercure. MM. Joseph Jutras et Oménil Tardif ont remporté la victoire, avec une belle majorité. Les élections pour Plessisville ont fait collecter \$500 pour les taxes municipales et \$300 pour les taxes scolaires. MM. Jos Jutras et Oménil Tardif sont deux apôtres de la tempérance.

RICHMOND

Malades. Richmond, 16.—MM. Hilaire Boisvert et Napoléon Sévigny sont tous deux gravement malades, l'un de la tuberculose pulmonaire et l'autre d'une attaque de fièvre typhoïde.

Chûte. Mme Jack Dunn vient d'être victime d'une chute en bas d'un escalier; elle souffre d'une assez sérieuse fracture à la jambe droite.

Euchre. Les Messieurs ainsi que les dévoués Forestiers Catholiques donneront le

(Suite à la septième page)

LA POMME ORDINAIRE EST UNE GRANDE SOURCE DE SANTE

Il n'y a que peu de gens qui n'aient à manger une pomme mûre et juteuse. Mals combien se rendent compte que c'est un remède en même temps qu'un régal.

Le jus de pomme est une des meilleures choses au monde pour conserver le sang pur.

Le jus de pomme a une action très marquée sur les rhumatis, augmentant leur facilité d'évacuer les impuretés du corps appelées "l'arête", et prévenant de cette façon le rhumatisme, la sciatique, les névralgies et troubles analogues provenant de l'empoisonnement du sang.

De la même manière, d'autres fruits activent l'action du foie, et des intestins, d'autres colles de la peau. Combien, ils conservent le sang pur, le corps propre et sain.

Pour arriver à ce résultat cependant, il faut manger beaucoup de fruits, ou ce qui est mieux, manger peu de fruits et prendre de "Fruit-Active". "Fruit-Active" sont des tablettes dans lesquelles le jus de fruits mûrs, (avec leur valeur médicinale très augmentée) est combiné à d'excellents toniques.

Elles agissent directement sur les intestins, les rhumatis et la peau et les mettent en parfaite condition, assurant ainsi l'élimination complète des impuretés et des poisons du corps. Boîte d'essai, 25c. Grandeur régulière, 50c., 6 boîtes pour \$2.50. Fruit-Active Limited, Ottawa.

Plessisville il y a eu votation. Les candidats étaient le maire M. Joseph Jutras dont le terme était fini. MM. Oménil Tardif, Israël Montreuil et Edouard Mercure. MM. Joseph Jutras et Oménil Tardif ont remporté la victoire, avec une belle majorité. Les élections pour Plessisville ont fait collecter \$500 pour les taxes municipales et \$300 pour les taxes scolaires. MM. Jos Jutras et Oménil Tardif sont deux apôtres de la tempérance.

RICHMOND

Malades. Richmond, 16.—MM. Hilaire Boisvert et Napoléon Sévigny sont tous deux gravement malades, l'un de la tuberculose pulmonaire et l'autre d'une attaque de fièvre typhoïde.

Chûte. Mme Jack Dunn vient d'être victime d'une chute en bas d'un escalier; elle souffre d'une assez sérieuse fracture à la jambe droite.

Euchre. Les Messieurs ainsi que les dévoués Forestiers Catholiques donneront le

(Suite à la septième page)

Colonie Canadienne-Française RÉSERVE CATHOLIQUE

OUELLETTEVILLE, - - - ALBERTA

7000 Acres (11 milles carrés) sont déjà Vendues.

30 à 35 Familles s'Établissent ici au Commencement du Printemps

Avec l'autorisation de Sa Grandeur Mgr J. E. Legat, évêque de St-Albert, Alberta, le Pacifique Canadien a mis en réserve pour les Canadiens Français seulement, 35 milles carrés ou 23 mille acres de terre de première classe irriguée et non irriguée. Ces terrains sont vendus avec des conditions très faciles et avantageuses. Terre très fertile, pure prairie et à 5 milles du chemin de fer.

Toutes les meilleures terres dans ce canton seront prises dès le commencement du printemps. Vous pouvez réserver vos terres maintenant sur la carte.

Blé jusqu'à 60 boisseaux à l'acre. Avoine jusqu'à 100 boisseaux à l'acre.

POUR DETAILS, S'ADRESSER A

REV. J. A. OUELLETTE, ou A TELFER & OSGOOD, Colonisateurs de l'Alberta, 306, RUE ST-ANTOINE, MONTREAL.

Agents du Canadian Pacific I. C. Co., 226, EDIFICE COTISTINE, MONTREAL.

24 juin.—Assemblée à l'hôtel-de-ville, sous la présidence du maire Tourangeau, pour venir en aide aux nombreuses familles qui ont souffert de l'incendie d'avant-hier. Des listes de souscriptions ont été immédiatement ouvertes et des collecteurs sont nommés dans tous les quartiers de la ville.

26 juin.—Un marcheur émérite du nom de Elson gagne un singulier pari. Il s'était engagé à faire dix milles dans une heure. Il accomplit sa promesse au milieu d'une foule de curieux. Elson franchit autant

LE SPORT

HOCKEY

St-Patrice vs Québec II

Le St-Patrice a pris sa revanche sur le Québec II en lui infligeant une défaite égale à celle qu'il avait subie il y a deux semaines. La partie a été acharnée et les officiers ont dû infliger quelques punitions. Score 5 à 4. Voici la composition des équipes :

Burns	Buis	Nellan
Webster	Point	F. Power
E Malone	Défense	S. McDougall
Walsh	Avants	Lee
Derouin		Morency
Beauchamp		Burford
Rooney		Phillips
Arbitre, S. Murphy, juge du jeu, E. Lower.		

parade—toujours intéressante—de raquetteurs.

LA COURSE DE ST-PATRICK

Quarante concurrents ont pris part à la course organisée hier après-midi par le club de raquetteurs St-Patrice. Le départ s'est fait des coins McTavish et Sherbrooke et le point d'arrivée était Lumkins, Côte-des-Neiges, soit environ 2 1/2 milles. Le temps, 16 minutes et 8 secondes, est excellent, si on considère la température rigoureuse sous laquelle la course s'est effectuée.

IL EST TERRASSÉ PAR LA MALADIE

Cleveland, 16.—Comme résultat d'efforts surhumains faits par le marcheur vétérinaire John Walsh, dans le but de sauver à ses amis, la perte d'un pari de \$5,000, l'athlète est aujourd'hui à l'hôpital, où il restera peut-être bien longtemps.

John Walsh qui a aujourd'hui 52 ans, entreprenait en août 1908, pour un pari de \$5,000 fait avec le célèbre Edward Payson Weston de faire le voyage à pied de Boston à la côte du Pacifique et retour.

On lui accorda 80 jours pour accomplir son exploit. Walsh se mit donc en marche et atteignit San Francisco en 63 jours. A son retour, il tomba malade à Bellevue, brisé qu'il était, mais il eut quand même la force de se rendre jusqu'à Cleveland. Rendu ici, il fut terrassé et dut être transporté à l'hôpital.

LA LUTTE

Gotch est anxieux de rencontrer Mahmoud

Kansas City, 15.—Le bruit qu'on fait Mahmoud et Raoul de Rouen a éveillé Frank Gotch, qui collectionne actuellement des souvenirs en Europe. Le champion a écrit ce qui suit à un journaliste de Kansas City: "J'ai fait une grosse saison ici, mais je vais retourner bientôt. On me dit qu'un ture, Mahmoud et un français, de Rouen, ont gagné tout l'argent de mon pays, je vais retourner bientôt, au commencement de février, je ne lutterai plus ici, c'est certain."

"J'ai fait tout mon possible pour donner une seconde chance à Hackenschmidt, mais il ne veut pas de ma lutte, il est mort-ici. Lorsque je retournerai en Amérique, je lutterai trois fois, puis je me retirerai pour de bon. Mon premier match sera avec Mahmoud ou de Rouen, le meilleur des deux."

Comme de Rouen et Mahmoud doivent lutter ici au "Convention Hall", Gotch pourra choisir son adversaire ce soir-là. Le français et le ture lutteront au genre mixte.

LE POOL

Match de Pool Pelletier-Payette

La troisième et dernière série du match de pool de billes entre Charles Pelletier et Eugène Payette, se disputera lundi soir. Aux amateurs de ce jeu, on a fait aller tout ces deux experts.

Sommaire des deux parties qui ont déjà été jouées :

Payette	390
Pelletier	371

Le Pool au Club Lafayette

La 256 partie du premier tournoi de pool du Club Lafayette, 49 rue St-Justin, a été jouée hier soir, entre MM. H. Larue et Jos. Tranchemontagne. La partie s'est terminée par la victoire de Larue, qui a dé-

fait facilement Tranchemontagne par un score de 100 contre 64.

La 256 partie du 2e tournoi de pool joué hier soir, entre MM. Glorouard et Moore, a résulté par la victoire de Moore par un score de 100 contre 76.

LES DAMES

Le jeu franc

Nos confrères de Québec sont anxieux de voir MM. Vallin et Coulombe aux prises. Nul doute que le joueur québécois a beaucoup de mérite comme tel, mais il ne faut pas oublier non plus que M. Vallin est bien l'homme capable de rencontrer qui que ce soit dans un match.

Quoi qu'il en soit, le futur match promet beaucoup et déjà nombre de paris sont engagés.

WEISS A MARSEILLE

Les amateurs de Montréal se rappellent encore, sans doute, les fameuses discussions qui eurent lieu, entre la "Presse" et la "Patrie", à propos du champion français Weiss, concernant le championnat du monde.

Un confrère de la presse parisienne signale le passage de Weiss à Marseille et qualifie ce dernier champion des dames du monde.

Allons, confrère, modérez votre zèle et sachez qu'il faut un rabattre avec votre "grand homme" qui a carrément refusé les conditions de l'ex-champion Maillet de venir à Montréal jouer une série de parties, ou bien d'accepter que Maillet aille en France le rencontrer.

Vous pouvez certainement faire avaler cette farine à vos lecteurs français, mais les joueurs de dames du Canada qui liront ces lignes ne manqueront pas de penser que l'on est un peu naïf là-bas.

Afin d'attirer votre attention à propos de votre champion, nous vous adressons un numéro du "Bulletin" et si vous désirez de plus amples détails, adressez-vous au dit journal qui se fera un devoir de vous renseigner.

AU CLUB SAINT-JACQUES

Malgré l'absence de plusieurs joueurs, l'on peut dire que le tournoi se continue assez bien, et que tous font des efforts pour ne pas en arriver le bon fonctionnement.

Ce est tellement le cas, que l'un des concurrents, malgré une assez grave indisposition, était au poste d'honneur dimanche dernier.

Mais il en a coûté cher à M. St-Maurice pour cet acte, non pas de bravoure, mais de vaillance, et il s'est fait battre comme il le méritait par le dernier du concours, M. Lesco. Enfin, il l'a voulu, et ses chances de succès se sont envolées par ce coup de tête irréfléchi.

Les invalides doivent rester à la maison.

Maître Gendron est maintenant certain du premier prix et il marche la tête haute, car il est certain, nous dit-on, de terrasser St-Maurice dans la rencontre de cette après-midi.

COURRIER DE LA PROVINCE

(Suite de la 6e page)

29 du courant, un grand eueure, au profit de l'école des Frères du Sacré-Coeur, ils invitent cordialement tous ceux qui savent délier les cordons de leur bourse quand il s'agit d'une bonne oeuvre. En foule donc, mardi prochain à la salle des "Odd Fellows".

Divers.

M. W. C. Lovell, député de Stanstead était ici pour affaires dans le cours de la semaine.

Mme G. D. Golin prend toujours du mieux.

Notre aquarelle fonctionne maintenant à merveille, la pression est puissante et l'eau de très bonne qualité.

ST-VAICTOR

St-Victor, Beauce, 16.—Les démolisseurs du village ont interprété la pié-

te tragique intitulée: "Les malédictions d'une mère". Dans les entr'actes il y eut des saynètes intéressantes données par les élèves des Révérends Soeurs.

Malheureusement, la tempête de neige et de vent qu'il faisait a empêché le public de se rendre en plus grand nombre pour se procurer les agréments de cette soirée.

Fin d'année.

Cette année, comme d'habitude, il y a eu heure d'adoration pour cloôturer 1908, en remerciant Dieu des Grâces accordées à la paroisse et en lui demandant pardon des fautes commises dans le cours des douze mois écoulés.

M. le curé a fait à ses paroissiens des souhaits qui ont été reçus avec une émotion visible. La grand'messe a été chantée par M. l'abbé J. Gosselin, enfant de la paroisse. C'est aussi M. l'abbé Gosselin qui a donné le sermon de circonstance sur la fête des Rois, en nous proposant ces derniers comme modèles dans la recherche que nous devons faire de Jésus dans tous nos actes.

Les paroissiens sont venus en grand nombre faire visite à leur pasteur dans l'après-midi du premier de l'an et les jours suivants.

Le 2 janvier au soir, M. Treffé Doyon, célibataire, âgé de 34 ans, arrivant des chantiers de St-Ludger, a été frappé de mort subite dans des circonstances qui ont jeté dans toute la paroisse un profond émoi.

Statistiques.

Population: 2,600, dont 1,700 communianta partagée en 440 familles.

Baptêmes: 129
Sépultures: 52
Mariages: 22

Un autre jeune homme de la paroisse, M. Honorius Plante, se remet assez rapidement des suites de l'accident dont il a été la victime, le 30 décembre dernier et qui lui avait coûté la fracture d'une jambe.

Nouveau conseiller.

M. Joseph Mathieu, du Lac, en remplacement de M. Clément Rodrigue. Son honneur M. le maire Ph. Bolduc a été prié de vouloir bien continuer à exercer les fonctions de la mairie, dont il s'acquitte depuis plusieurs années déjà, à la satisfaction générale des paroissiens.

Elections de la Ligue du S.-C.

Ces élections, rendues nécessaires par le mariage du président, M. Am. On. Grolleau, ont eu lieu à une assemblée spéciale convoquée par M. le curé, et ont donné les résultats suivants:

Président, Pierre-Albert Champagne.
Vice-président, Alphonse Doyon.
Secrétaire, Robert Plante.
Trésorier, Charles Poulin.
Maître de chapelle, Philippe Gagné.

Conseillers, Thomas Lagueux, Jos. Létourneau, Wm. Pomerleau, Séraphin Rodrigue.

THETFORD MINES

Mariages.

Thetford Mines, Mégantic, 15.—M. Odile Couture a épousé le 13 du courant, Mlle Elmire Châteaufort.

—On annonce pour le 25 janvier, le mariage de M. Alphonse Gaudreau, avec Mlle Marie Lemoine, institutrice au Couvent des Soeurs de la Charité.

STE-GERMAINE

Elections municipales.

Ste-Germaine, Dorchester, 16.—Les élections municipales ont eu lieu le 11 janvier. MM. Célestin Nicolle et Joseph Leclerc, fils de M. Pierre Leclerc, ont été élus conseillers par acclamation.

M. Achille Gourde, cultivateur, a été élu marguillier en remplacement de M. Damase L'Heureux.

Il y a eu durant 1908, 119 baptêmes, 50 sépultures et 19 mariages. Triste accident.

M. N. Bédard, fils de M. Narcisse Bédard, de cette paroisse, s'est fait casser une jambe dans les chantiers; il est actuellement à l'hôpital de Sherbrooke.

Dans les chantiers.

A peu près 200 hommes de cette paroisse sont partis pour les chantiers. La salle publique est à peu près terminée.

Courrier de Fraserville

Baptême.

Fraserville, 15.—L'épouse de M. Auguste Blanchet, conducteur sur l'I. C. R., une 31e, baptisée sous les noms de Marie-Elmire-Hermine, Parrain et marraine, M. et Mme Geo. Laforest.

Bien logé.

Le Cercle Fraserville est à s'installer dans son nouveau local, complètement restauré sur la rue Beaubien.

La nouvelle bâtisse a un fort bel aspect et fait honneur à celui qui l'a construite M. Wm Lachance. La façade surtout est remarquablement jolie, avec ses fenêtres en saillie et un balcon au-dessus de l'entrée principale.

En Afrique.

D'après les dernières nouvelles reçues M. le curé Thibault voyage en ce moment sur les côtes d'Afrique, visitant Alger, Constantine, Tunis et Alexandrie; de là il se rendra en Terre Sainte, pour ensuite revenir en Italie.

Le rév. M. Thibault est toujours en excellente santé et jusqu'ici le voyage a été des plus agréables.

Dans les pays qu'il traverse actuellement, il jouit d'une température splendide comme à peu près dans le mois de juillet, ici.

Notre police.

Le rapport annuel du département de la Police indique que depuis le 27 mai dernier à 31 décembre, il y a eu 312 arrestations. Sur ce nombre, 62 résidents de la ville et le reste des étrangers de toute nationalité; 78 pour ivresse, 137 pour simple protection, 6 pour vol et 1 pour tentative de meurtre, le reste pour raisons diverses. 86 ont été traduits devant le Recorder, 9 devant le magistrat du district, les autres libérés sous condition. Le rapport démontre aussi que quantité de services de tous genres ont été rendus par la police, et fait voir l'excellent travail accompli par nos constables et pompiers. 48 alarmes pour le feu durant cette période. Ce rapport très bien fait et détaillé, prouve surabondamment la nécessité qu'il y avait d'un service de police et d'incendie, et nos édiles ont droit à la reconnaissance des citoyens pour en avoir doté notre ville. Félicitations aussi dues à M. Emile Berthiaume, notre digne chef de police et aux constables sous ses ordres, qui ont fait leur devoir durant l'année qui vient de s'écouler.

Fraserville, 17.—Il y a eu, la semaine dernière, un bénéfice du comite du Bon Pasteur, une soirée qui a été un véritable succès. Près de 200 personnes y assistaient; il y avait 425 cartes de ventes.

L'orchestre Levasseur s'est surpassé, il a rendu un fort beau répertoire. Les prix étaient tous des articles de valeur.

A l'issue de cette soirée, les dames et les jeunes filles ont servi un joli réveillon.

Voici quelques-unes des dames organisatrices de la soirée :

Mmes Malcolm Fraser, E. Lapointe, E. Dubé, H. Climon, G. A. Binet, Picard, Blondeau, Sutherland, Côté, Laurin, Girard.

Etait présentes, entr'autres : Le maire et Mme Picard, M. et Mme E. Dubé, M. et Mme E. Lapointe, M. et Mme H. Climon, M. et Mme Pratte, M. et Mme Montserrat, M. et Mme Laurin, M. et Mme Binet, M. Lapalme, M. et Mme Sutherland, M. Daurais, M. et Mme Belle, M. Fortin, M. Stein, M. et Mme Nil Dubé, Dr Vézina, M. et Mme H. Levasseur, M. et Mme E. Levasseur, Mme et Mlle Puzze, M. et Mme J. E. Côté, Dr et Mme Kane, Dr Danais, M. Grundy, Mme J. Murphy, M. W. Leblanc, M. le shérif Martin, Mme L. B. Dionne, M. C. E. Dubord, Mlle Rossignol, Langlais, Paquet, Chagné, Fortin, St-Pierre, Blondeau et une foule d'autres.

Ont eu les prix au bridge :

Mme Montserrat, vase en verre taillé don de Mme W. Fraser.
Mme Emile Dubé, bonbonnière en argent, don de Mme E. Dubé.
Mme Sutherland, papeterie, don de M. S. Belle.

M. Ernest Lapointe, pipe, don de M. J. O. Girard.
M. A. Fortin, pendule, don de Mme G. A. Binet.
Dr Vézina, cendrier en cuivre, don de Mme E. Lapointe.

Au Euchre :

Mme J. Bégin, jardinière en verre taillé, don de Mme A. Fraser.
Mlle P. Samson, parapluie à pommeau d'argent, don de M. J. H. Pelletier.

Mme J. Martin, éventail, don de Mme S. C. Riou.
Mlle Huard, jardinière, don de la maison Renaud & Cie, de Québec.
Mlle J. Dumas, corbeille en jonc, don de M. François Dionne.

M. Lefrançois, trousse de voyage, don de Mme H. Climon.
M. Drapeau, plume-fontaine, don de M. Alf. Fortin.
M. Hodgson, papeterie, don de Mme Dr Grandbois.

M. Dellelle, brosse militaire, don de Mlle Z. Paquet.
M. Jos. Pratte, porte-monnaie, don de la Librairie Mercier.

Courrier de Montmagny

Montmagny, 16.—Lundi le 11 ont été célébrés les mariages de M. Amédée Fortin, fils de feu le capitaine Adélaïde Fortin, à Mlle Eva Dubé institutrice. Et de M. Alex. Caron, à Mlle Alda Demours dit Courbron.

Mardi le 12, avait lieu le mariage de M. Eugène Carrier, de St-Etienne de Lauzon, à Mlle Antonia Bouffard, fille de M. Elz. Bouffard, cultivateur de St-Thomas de Montmagny.

—M. Eugène Tondreau a acheté la heurrière No 1 et l'exploitera à l'avenir en son nom. Nous lui souhaitons bon succès.

—Les enfants qui fréquentent les écoles du rang de la Normandie et du nord de la Rivière, sont entrés dans leurs nouvelles maisons depuis une semaine. Ces deux maisons d'écoles sont vastes, bien éclairées et bien ventilées. Deux nouvelles écoles seront construites au printemps, une à la Rivière du Sud et l'autre au rang du village. Nous félicitons MM. les commissaires de la voie de progrès dans laquelle ils sont entrés.

M. Louis Fortier et son épouse Mme Marie Couture ont célébré le 16 du courant, leurs noces de diamant. Ces deux vénérables vieillards, âgés respectivement de 84 et 81 ans sont en parfaite santé et espèrent bien fêter leurs 70ème. Nous le leur souhaitons de tout coeur.

—Un grand nombre d'ouvriers travaillent au "Bassin" à la réparation des bateaux de la Cie Price.

Une Simple Exposition au Froid

ne suffit pas pour causer un Rhume! on le contracte généralement par contagion. On le guérit en quelques jours avec le BAUME RHUMAL qui en tue le germe dangereux.

Prix : 25c la bouteille.

Souvenir DE Famille

Joli volume qui a sa place dans tous les foyers canadiens, l'exemplaire . 15c

\$10.00 le cent.

EN VENTE CHEZ L'AUTEUR:

M. l'abbé E. P. Chouinard, Ptre

St-Paul-de-la-Croix

Comté de Témiscouata, P. Q.

Parcours entier sous notre contrôle et direction assurant succès sur toute la ligne.



AU JAPON ET EN CHINE

A travers LES MONTS ROCHEUX

Voyages des Mille et une Merveilles!!!

Parcours entier sous notre contrôle et direction assurant succès sur toute la ligne.

Travailleurs, taxis, brochures sur demande, 20 rue St-Jean, angle côté du Palais, Château Frontenac et près du Palais.

Professeur L. P. Pelletier

LECONS, BREVETS et LANGUES

Pour obtenir un Brevet d'admission à l'étude d'une profession, adressez-vous au Professeur Léon P. Pelletier, No 72, Côte de la Montagne, qui fait une spécialité de préparer les aspirants à ces Brevets. Les leçons sont arrièvement individuelles. On enseigne aussi les Langues, et notamment l'Anglais, à l'aide de la célèbre machine parlante; c'est la seule méthode vraiment efficace, car c'est la seule naturelle.

Bureau et résidence: 72, de la Montagne

L'Action Sociale est imprimée et publiée au No 103, rue St-Anne, Québec, Canada par l'Action Sociale Limitée, éditeur-propriétaire.

FEUILLETON DE "L'ACTION SOCIALE"

LE SECRET DE FOUGEREUSE

ROMAN DES TEMPS DE CHEVALERIE

PAR LOUIS MORVAN

No. 31.

CHAPITRE III

LE PRISONNIER

(suite)

Cette apparition inattendue stupéfia Gaultier et le rendit muet de surprise pendant quelques secondes. Il interrogea avidement du regard le coin de la prison où s'était tenu caché le téméraire damoiseau, et n'apercevant rien qui ressemblât à Piteux:

"Démon incarné, maudit page! s'écria-t-il avec fureur, tu trouveras je donc toujours sur mon chemin?"

—Pour vous servir, fit Loïc avec un sourire ironique. Pourquoi cet étouffement, beau sire? Je ne suis-je pas à mon poste, et voyez-vous une meilleure place, pour le page d'un prisonnier, que le cachot de son maître?"

Et l'incompréhensible éplégie entonna à pleine voix un couplet du chant de Les Breiz:

Maitre, vous avez mon coeur et ma foi;

A cette rencontre irez-vous sans moi? Maitre, où vous irez, avec vous j'irai; Oh vous combattrez, moi je combats!

De nos ennemis moi je n'ai pas peur, Mon acier est dur, et dur est mon coeur.

Gaultier blémissait de rage impuisante devant ce défi railleur, et tourmentait d'une main crispée le manche de sa dague. Il dédaignait de s'en prendre à Loïc, et ne pouvait provoquer le captif. Le nom de Jacob errait sur ses lèvres; mais le prononcer, s'était sa faire surprendre en flagrant délit de trahison envers un sang.

—Assez, Loïc, dit Jehan d'une voix grave. Et vous, mon cousin, ne cherchez pas ici votre espion. Vous aviez commis une erreur en comptant sur la fidélité d'un délateur à gage. Surpris dans l'exercice de son métier, Jacob s'est enfui. Il a plu au ciel de m'épargner l'amère épreuve d'être

venu et épilé jusque dans mes fers; mais je n'ai pu échapper à celle d'être trahi par un ami d'enfance, un homme de mon sang et de ma race. Nul autre main que la vôtre ne pouvait-elle me porter ce coup, Gaultier? Vous ne m'avez jamais aimé, je le sais; mais moi je ne vous ai jamais voulu de mal, j'ai sincèrement cherché votre bien en tout ce que j'ai fait pour vous. Devais-je m'attendre à tant de haine et de perfidie? Le rouge me monte au front pour vous, mon cousin, lorsque je songe au rôle que vous êtes venu jouer près d'un parent malheureux. De quel nom puis-je appeler la lâcheté que vous n'avez pas craint de me conseiller avec insistance? Quel intérêt vous pousse à vouloir m'avilir?... Vous ne répandez pas et vous menacez du regard mon fidèle Loïc. Croyez-le, il m'est profondément pénible de voir un chevalier de mon lignage réduit par sa faute à souffrir le dément d'un enfant sans avoir le droit de le relever. Ah! Gaultier, Gaultier! qu'étes-vous venu faire ici?"

—Vous m'accusiez à tort, Jehan, dit Maulny en essayant de recouvrer son superbe dédain et de reprendre son attitude altière. L'humiliation et non le remords brûlait cette âme orgueilleuse, descendue si bas pour avoir voulu s'élever au faite. Son ardeur convoitise, sa vive passion d'enfer, sa haine tenace, étaient plus impérieuses que jamais. Forcé de rougir devant Jehan de Fougereuse, Maulny se jura de ne jamais lui pardonner ni la honte insupportable de

cette heure, ni la torture qu'il endurait sous le mépris de son rival. L'entrée d'Atauld mit heureusement fin à une situation aussi douloureuse que difficile.

Le brave geôlier était fort pâle; "Le roi vous demande, sire baron, le sénéchal vous attend en bas avec ses gardes pour vous conduire vers lui."

—C'est bien, je vous suis", dit simplement Jehan en se levant.

Déjà Gaultier de Maulny est parti en avant. Cette nouvelle décision de René d'Anjou l'inquiétait fortement, et il se hâte d'aller délibérer avec Cornélius sur la ligne de conduite à tenir. Fougereuse sort de la tour à la suite de sénéchal et d'Artauld. Il soulève ses chaînes, mais il ne peut les empêcher de sonner lugubrement sur les dalles des couloirs.

Les archers, marchent à ses côtés. Impassables en apparence, leurs rudes figures portent la trace d'un émoi violent. Tous connaissent Fougereuse, quelques-uns ont déjà joué de ses bienfaits, et l'état dans lequel il se trouve les bouleverse.

—Ce moment la foule était tassée en face du palais royal.

Tous les artisans, les petits bourgeois, les pauvres de la ville étaient accourus, après du roi pour l'implore en faveur du baron Jehan, l'ami baron, comme ils l'appelaient. Quelques vieillards se tiennent en avant, graves et dignes, mais derrière eux la foule est houleuse et en devine des grondements de fureur.

L'écho des accusations de Maulny est venu jusqu'à elle et son indignation est difficilement contenue. Au reste, les escolliers circulant dans les groupes, racontent leur échec, disent les nouvelles qu'ils ont apprises au palais; le bruit de la condamnation de Villepreux commence à se répandre et il ne faudrait qu'une étincelle pour déchaîner l'émeute.

René d'Anjou paraît, entouré de ses fœux.

Le doyen des vieillards découvre sa tête blanche et, après s'être incliné profondément présente sa supplique. Il énumère les bontés du baron Jehan, les preuves de sollicitude qu'il a données au peuple, ses largesses envers les pauvres, sa douceur pour les faibles; "C'est le bienfaiteur du peuple, s'écrie-t-il, gentil sire, rendez-lui la liberté, délivrez-le de ces chaînes qui le déshonorent, prenez-vous comme otages, nous qui lui devons de vivre!"

